

# LE PAYS

Fut-on cent millions d'esclaves,  
Je suis libre,  
Victor HUGO.

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui  
luttent.  
Victor HUGO.

2me Année, No. 5

Rédigé en Collaboration

Deux Sous le Numéro

## SES CONCLUSIONS

### M. Bourassa et la réciprocité

M. Bourassa a publié dans le "Devoir" une série d'articles de belle allure et de pensée vigoureuse concernant la convention douanière entre les Etats-Unis et le Canada.

Il faut rendre au chef nationaliste le témoignage qu'il sait apporter dans les débats et les polémiques une note personnelle et une érudition qui disent et sa culture et son indépendance.

Il est regrettable que le directeur du "Devoir" se soit abandonné si souvent à des violences et à des diatribes indignes de son talent et de sa réputation et que, perdant de vue son idéal quelquefois étroit et ses aspirations généralement élevées, il ait cédé au penchant des journalistes et des politiciens de dixième ordre: lepropos injurieux et calomnieux.

La série d'articles de M. Bourassa sur la convention de Washington doit faire comprendre à ses alliés conservateurs que le chef nationaliste pense par lui-même et pour lui-même et la ligne de conduite qu'il vient de se tracer amènera fatalement la rupture du pacte qui avait été conclu entre lui et M. Teller.

M. Teller et les députés conservateurs de Québec resteront sûrement dans leur parti et de leur parti et, sur cette question de réciprocité, ils ne pourront prendre d'autre attitude que celle que prendra l'Opposition à Ottawa.

C'est-à-dire qu'ils seront directement et ouvertement en conflit avec M. Bourassa.

Il arrivera très probablement que M. Monk et M. Bourassa qui ont si hardiment combattu le gouvernement d'Ottawa sur la question de la marine se rapprocheront de M. Laurier et que, par un singulier retour des choses, aussi bien que par le caprice des événements et l'ironie du sort, le député de St-Hyacinthe, se retrouvera un moment sous ses anciens drapeaux, près de ses anciens chefs, combattant le torisme impérialisant et rétrograde.

M. Bourassa n'a assisté qu'à une seule séance du parlement provincial depuis un mois. Les affaires de Québec l'intéressent peu ou prou. C'est vers Ottawa exclusivement que se tournent son esprit et son attention et nous n'hésitons pas à croire qu'il descendra dans l'arène fédérale à la première occasion.

Pour aujourd'hui, nous ne voulons que retenir les conclusions de ses articles:

"Le principe même de la réciprocité met-il en danger le régime économique et l'unité nationale du Canada? Non.

La convention met-elle en danger les industries canadiennes? Non.

Met-elle en danger nos voies de transport canadiennes? Non, —surtout si le canal de la Baie Georgienne est creusé.

Met-elle en danger les intérêts impériaux? Non.

Constitue-t-elle un obstacle infranchissable à l'union douanière de l'Empire? Oui—et c'est le motif qui, à nos yeux, milite le plus en sa faveur."

Le spectacle curieux que nous offrait l'évolution de M. Bourassa et l'embaras de ses alliés nous remet un mot de Talleyrand au sujet de Thiers: "Ma foi, j'ai vu mieux; j'ai vu aussi plus mal; mais, vraiment, je n'ai rien vu de pareil."

VINDICATOR

## QU'ON NOUS LE DISE

### C'est l'heure de parler

Les articles des journaux torys sur la convention douanière de Washington paraissent des tranches de mélodrame. Ils sont tristes à faire pleurer et d'un roccoco à faire rire.

Ainsi le "Star" consacrait toute sa première page, l'autre samedi, à une supplication adressée à Sir Wilfrid Laurier pour lui demander de sauver le Canada, qu'aucun péril ne menace.

Le Révérend M. Scott, de Québec, prêchant dans une église, a pris des airs et de intonations de Jérémie pour s'apitoyer sur les malheurs que la réciprocité va déchaîner sur notre pays irrémédiablement perdu et qu'il faut sauver à tout prix, pour nous, pour nos enfants et pour Dieu.

M. Balfour lui-même a esquissé dans l'enceinte austère des Communes Anglaises le tableau d'un grand désastre impérial.

Jamais, en vérité, on ne vit campagne plus mélodramatique.

Et pourtant, même si nous n'avions pas fait la convention de Washington, qui pouvait empêcher les Etats-Unis d'abaisser leurs barrières ou de supprimer les droits de douane sur nos céréales, notre bétail, nos produits laitiers, notre poisson, etc?

Il suffit de poser cette question pour mettre en relief tout le ridicule des protestations et des jérémiades de nos adversaires.

Nous avons conclu avec nos voisins un traité avantageux. Nous donnons peu et nous recevons beaucoup. Ce traité assure le triomphe de nos meilleurs intérêts économiques.

Mais on dit, en certains quartiers: vous sacrifiez l'Empire.

Nous ne sacrifions rien. Notre dévouement et notre attachement à la Couronne britannique ne sont pas entamés d'une parcelle. La préférence subsiste intacte et rien n'est dérangé dans nos relations avec la Grande-Bretagne et ses colonies.

Nous avons simplement ouvert à notre population agricole un nouveau marché que nous convoitions depuis longtemps et qui va élargir nos motifs d'activité.

L'Empire, pour se maintenir, demande-t-il que les Canadiens refusent le plus important débouché qui soit pour eux et négligent leurs intérêts matériels immédiats?

Qu'on nous le dise. C'est l'heure de parler.

VILLARS

## L'instruction obligatoire

### Le gouvernement de Québec ne répond pas aux avances du Prof. Dale

M. J. A. Dale, professeur à l'Université McGill, parlant ces jours derniers au Canadian Club à Montréal, a invité Sir Lomer Gouin à instituer l'instruction obligatoire dans la province de Québec.

M. Dale estime que cette grande réforme serait l'acte décisif de la carrière du premier ministre.

Sir Lomer a souvent songé à l'instruction obligatoire et discuté cette mesure avec ses amis et confidents. Mais, il redoute l'hostilité du clergé et il préfère ne rien faire pour le moment dans cette direction.

Un homme comme M. Gouin qui, naguère, prêchait la création d'un ministère de l'instruction publique et l'uniformité des livres est, tout naturellement un partisan de l'instruction obligatoire.



## Une lettre de M. G. Francq

### Le sage n'affirme rien qu'il ne prouve

#### Les 20,000 ouvriers et la question des livres

M. le Directeur,

Monsieur le chanoine Lepailleur a déclaré, à Québec, que j'avais faussé la vérité et que je n'avais pas exposé la situation vraie quand je disais que 20,000 ouvriers étaient en faveur des réformes scolaires telles que formulées devant la Commission Royale par un comité composé de M. A. Verville, N. Arcand, Z. Lespérance, I. Tremblay et moi-même.

Je ne dirai pas que M. le chanoine fausse sciemment la vérité, ce serait indélicat, mais j'affirme qu'il se trompe.

Qui de nous dit vrai? Il est un moyen à la fois simple et absolu. Je lui offre de soumettre la question aux vingt et quelques milles ouvriers syndiqués de Montréal, au moyen d'un référendum. Les ouvriers eux-mêmes répondront. S'il est de bonne foi, il ne peut refuser ce moyen pratique, non seulement de connaître la vérité, mais de la faire connaître au public.

Je suis prêt à prouver ma bonne foi, et à démontrer que j'ai dit la vérité devant la Commission Royale. Est-il prêt?

Il ne m'est pas permis d'en douter, car ce serait douter de sa sincérité et de sa droiture.

Veuillez agréer, M. le Directeur, mes sentiments de haute considération.

GUS. FRANCO,

Vice-Président Général du Congrès Ouvrier du Canada.

## TROP ECLAIRES

### Pour exiger pareil asservissement

M. Langlois, député de Saint-Sauveur, qui prétend représenter les classes ouvrières au parlement de Québec, n'a ni la mentalité ni la largeur d'esprit qu'il faut pour exercer pareil mandat.

Lorsqu'il affirmait, l'autre jour, que les ouvriers ne voulaient pas de l'uniformité des livres, il n'interprétait pas fidèlement leur sentiment, car c'est surtout parmi les masses laborieuses que l'on se plaint du coût excessif des livres.

Mais ce qui dépasse les bornes, c'est la thèse qu'il a soutenue et par laquelle un homme public doit asservir sa pensée et sa conscience de député, dans les questions qui relèvent exclusivement de la compétence d'un par-

lement, aux injonctions ou à la volonté du clergé.

Le clergé est trop éclairé et connaît trop bien le champ d'action où s'exerce son inlassable activité et sa haute autorité pour exiger des laïques et des citoyens, dans les questions purement d'ordre matériel et politique, qu'ils ne pensent ni n'agissent sans avoir reçu au préalable des mots d'ordre de l'archevêché ou du presbytère.

D'ailleurs, où le député de Saint-Sauveur a-t-il pris que l'Eglise enseigne la façon d'imprimer les livres, ou prescrive un moyen plutôt qu'un autre d'en répartir le coût?

Il n'est pas permis à un député de dire de pareilles bourdes.

## JOUEUSES DE CARTES

C'est une calamité pire que les sept plaies d'Egypte et je sais des maris qui aimeraient mieux, les pauvres, voir leurs maisons envahies par les sauterelles ou demeurer trois jours plongés dans les ténèbres, que de savoir leurs chères moitié possédées par la terrible passion. Que ceux qui croient que cet article sera un sermon et ne traitera que de choses bibliques se rassurent, je ne prêche pas, je "croque".

Celles qui aiment les cartes les aiment passionnément. Il en est presque toujours ainsi lorsque les femmes se mêlent d'emprunter une des pensions du sexe laid, car il est inadmissible que les cartes, pas plus que l'amour de la dive bouteille, ne soient des passions féminines. "Horreur, voulez-vous vous taire, mademoiselle, vous voulez insinuer qu'il y a des femmes qui se permettent ces goûts extraordinaires, savez-vous à quoi vous vous exposez?"

—Je sais, à toutes les malédictions féminines et c'est ce qui m'inquiète le moins au monde."

Sait-on jamais dans ce siècle où tout arrive, ce que les femmes peuvent ou ne peuvent pas se permettre. Les passions, comme le reste, évoluent, puisque maintenant il est des femmes qui fument, se grisent, pas que de baisers, hélas, et des hommes qui prennent le thé. Tout ça c'est une question d'époque. La femme antique, au fond des gynécées ne s'occupait que de son mari, de ses enfants, brodaient la laine et le lin, tandis que le mari, le roi, le maître, guerroyait contre l'ennemi. Aujourd'hui, c'est bien changé: il n'y a plus de guerres, mais des kermesses, les hommes vont au bureau toute la journée gagner le pain quotidien, et le soir, parfois, se rendent au club pour y savourer une bonne marque de cigares ou de "Old Tom". Les femmes, elles, magasinent

à l'Orphéum, disent du mal de leurs amis, se renferment dans les boudoirs clos pour jouer aux cartes. "O tempora, O mores."

Il n'est rien au monde que les joueuses de cartes ne feraient pour une après-midi ou une soirée passées à taquiner la Dame de pique. Elles seraient capables d'aller décrocher la lune, après avoir proposé une partie de "bridge" au monsieur qui l'habite. Mais ce monsieur-là, qui doit être un homme, connaît en femmes, refuserait sûrement l'offre de ces joueuses, car elles sont vraiment trop

laidés, attablées autour de leur tapis vert, les yeux hagards, les mains agrippées, les pommettes brûlantes, si peu femmes dans leur amour du gain.

Je me suis laissé dire que quelques-unes poussaient si loin ce goût du jeu, qu'elles négligeaient entièrement leur intérieur, abandonnaient leurs enfants aux mains de servantes peu consciencieuses, se souciaient de leur mari comme d'une guigne, et aimeraient mieux mourir que de manquer la partie qui doit se donner lundi chez Madame Asétréfle et mardi chez Madame Valetdecoeur, et ainsi tous les jours de la semaine et du mois.

Là, elles sont heureuses, et l'univers n'existe plus. Fébriles, elles mélangent les cartes, et surveillent de coin de l'œil si leur voisine ne triche pas. Si la chance les favorise, un éclair brille de sa leur regard, mais si, au contraire, elles n'ont pas de veine, leurs lèvres se crispent, et acharnées elles jettent nerveusement les cartes sur la table, mêlent et remèlent dans l'espoir toujours de faire des points.

Parfois, après avoir joué toute une après-midi, tellement prises par le jeu, elles oublient que l'heure avance, qu'il faut souper; six heures passent, elles boivent hâtivement un verre de "lager" et continuent de jouer éperdument jusqu'à l'heure où elles rentrent chez elles, harassées, la tête en feu. La nuit, dans leurs rêves, leurs mains ont des griffes, les valets, les dames font un cercle autour d'elles et dansent une ronde effrénée. Le roi de pique, déguisé en bandit, les saisit à la gorge, et serre, serre, jusqu'à ce que mort s'ensuive.

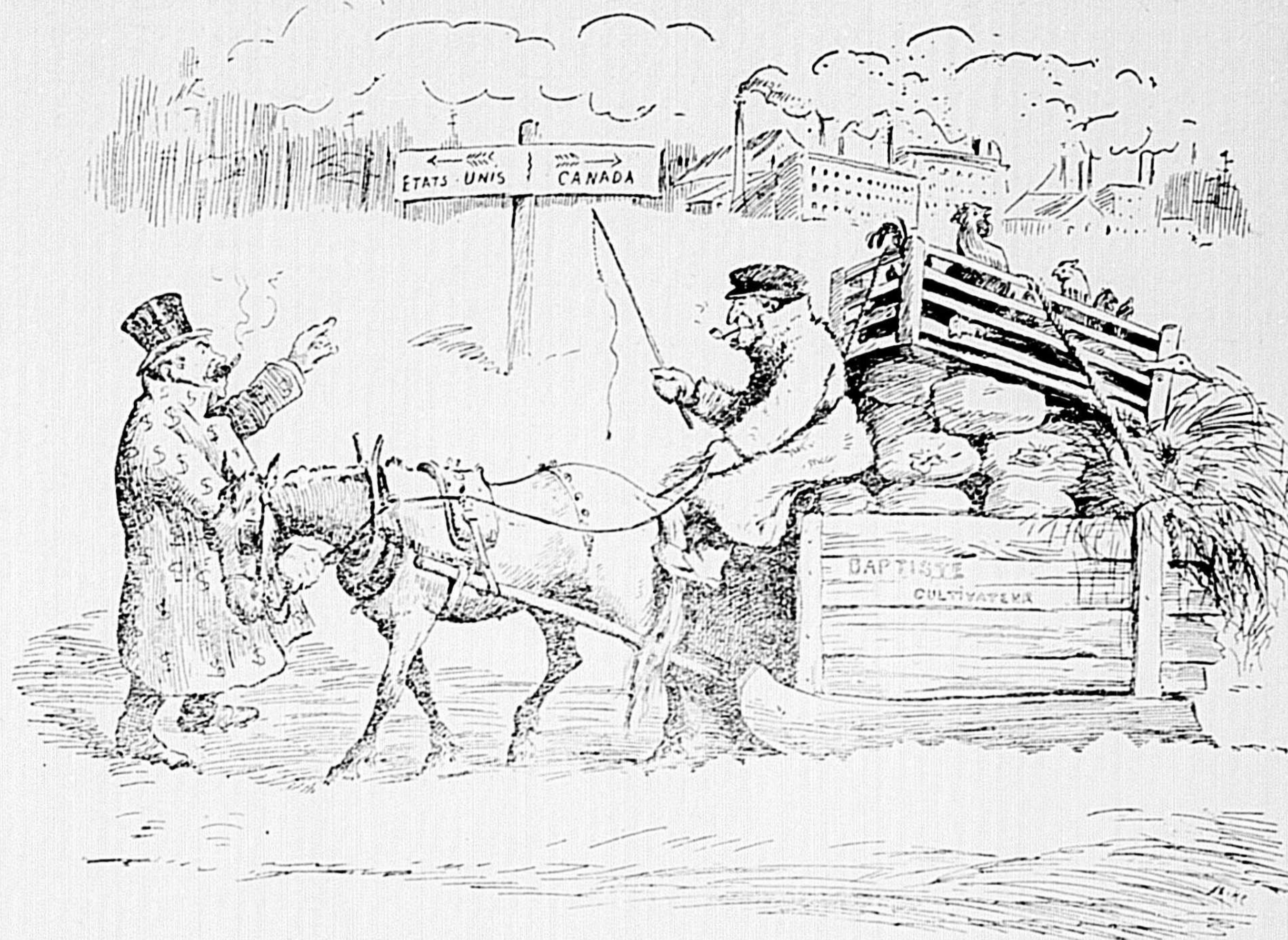
Les goûts ne sont pas à discuter et chacun prend son plaisir où il le trouve, personne n'ignore ça, mais il est des jouissances intellectuelles, infiniment meilleures que celles de tenir des morceaux de carton entre ses mains et de ramasser des pièces blanches sur un tapis vert.

Tout de même, c'est heureux que toutes les femmes ne soient pas des joueuses de cartes, autrement il y aurait peut-être un nouveau déluge et je ne suis pas bien sûr qu'elles ne trouveraient pas moyen de jouer encore avec le singe ou l'éléphant de l'arche. Encore une citation biblique, pardon, ami lecteur c'est la dernière.

Montequeiu.

J'ai toujours vu que pour réussir, dans le monde, il fallait avoir l'air fou et être sage.

## UNE PETITE CHANCE



Le manufacturier.—Sais-tu bien, Baptiste, que ce traité sera la ruine de nos manufactures! Baptiste.—Ta ta ta... ça touche pas à vot' tirif une miette. C'est une p'tite chance qu'y donnent aux habitants. Avance donc, grise!

## Ne baillonnez pas la lumière!

### Pourquoi ne pas laisser la Commission Royale Technique enquêter sur notre système scolaire?

#### AURAIT-ON PEUR D'ETRE RENSEIGNE ?

### Le parlement fédéral ne peut pas, même s'il le veut, se mêler de légiférer sur nos affaires d'éducation.

Quelques séances de la Commission Royale de l'Enseignement technique ont suffi pour jeter un certain discrédit sur notre instruction primaire; il n'en fallait certes pas davantage pour qu'il s'élevât autour de cette enquête un mouvement de protestation; nous croyons cependant que personne n'aurait songé à se plaindre si l'enquête avait mis notre système scolaire en relief au lieu de lui être défavorable. Seulement comme ce n'était guère flatteur, et qu'il y a chez nous des gens qui ont horreur de la lumière afin de laisser le peuple croupir dans l'ignorance, on s'est voilé la face d'un geste prudent, et l'on a réclamé sous prétexte d'immixtion du pouvoir fédéral dans nos affaires d'éducation.

Quel mal y a-t-il donc à une enquête faite par une commission indépendante de la politique et présidée par l'un des hommes les plus compétents en la matière? Nous devrions plutôt être heureux de savoir à quoi nous en tenir sur notre instruction primaire; il y a assez d'années que l'on prétend que la province de Québec est arriérée en fait d'éducation, profitons de l'occasion pour reconnaître enfin la vérité et quand nous saurons, alors, selon le cas, nous crions: "Honneur à la province de Québec!" ou bien nous nous mettrons résolument à la besogne pour améliorer.

Voilà croyons-nous la seule façon d'agir pour ceux qui se disent sincères! Autrement il se trouvera des gens pour prétendre et avec raison que ces personnes si sincères ne tiennent en somme qu'à la situation actuelle et en dépit de tout.

Le "Pays" est très heureux de cette lumière projetée tout-à-coup sur notre système roccoco, sur notre Saint-Jean-Baptiste et sur notre peur du progrès. Sans doute, comme un peu tout le monde, nous ressentons quelque humiliation de voir notre province à la queue des autres, mais nous espérons que l'on ouvrira les yeux et que l'on entrera enfin dans la voie des réformes. "Il n'y a pas de honte à s'être trompé, mais il y en aurait à persister dans l'erreur", comme écrivait si justement M. René Doumic il y a quelques jours.

Quant à ces craintes au sujet du gouvernement fédéral, le "Pays" les croit absolument chimériques. Il ne

peut nullement être question de la perte de notre autonomie et cela semble plutôt un épouvantail dressé pour se donner l'air d'avoir raison. Quand même le parlement fédéral voudrait intervenir dans nos affaires d'éducation, il ne le peut pas, car la clause 93 est toujours là pour rappeler que les législatures provinciales seulement peuvent légiférer en matière d'éducation. D'ailleurs, les pouvoirs de la Commission Royale ne sont pas si étendus que cela, elle ne légifère pas, elle se renseigne, et par là même renseigne le public.

Ce que ceux qui ont peur de la lumière évitent la main!

Cette pseudo-intervention de l'autorité fédérale en matière d'éducation pourrait se manifester, semble-t-on croire, par la fondation d'un Bureau d'Education dans le genre du Bureau de Washington, comme le réclamaient il y a quelques années M. Harper.

Le "Pays" ne pense pas que l'heure soit venue de discuter pareil projet, il y a chez nous encore trop de préjugés, mais nous n'ignorons pas qu'aux Etats-Unis, où l'on est bien plus soucieux de l'autonomie des états, un tel bureau fonctionne avec succès sans empierter jamais sur les prérogatives des législatures.

Ce bureau fédéral est exclusivement un bureau d'informations et de statistiques qui publie chaque année des rapports très complets sur l'instruction dans chacun des états et même dans tous les pays du monde; rapports, sans nul doute, très utiles, indispensables même, pour se tenir au courant des progrès de tous les degrés de l'instruction dans le monde.

Chacun des Etats de l'Union publie ses statistiques, mais il n'y a que le gouvernement fédéral pour réunir tous ces chiffres dans le même volume, avec une quantité infinie de renseignements très importants.

Au Canada, nous n'avons aucune publication de ce genre, mieux que cela, nous-mêmes, pour avoir des renseignements et des statistiques sur les diverses provinces, sommes obligés d'avoir recours au rapport publié à Washington.

Il n'entre aucunement dans le programme du "Pays" de préconiser cette réforme, mais nous devons avouer qu'elle ne nous fait pas peur. Ce

n'est pas nous que la lumière sous forme de renseignements, de statistiques ou de rapports d'enquêtes effraie. Au contraire, puisque selon nous, on ne s'engage résolument dans la voie du progrès et de l'amélioration que lorsque la lumière se fera complète sur nos méthodes vieillottes, dissimulées sous le terme mirabolant de traditions.

Oh! non nous ne prêchons pas la révolution et nous sommes les premiers à faire toute la distinction entre la réforme et le bouleversement, entre l'action et l'agitation; mais, grand Dieu! nous nous immobilisons depuis quarante ou cinquante ans; c'est tout le contraire de l'agitation, c'est tout l'opposé du bouleversement puisque c'est l'ornière et la routine.

Nous ne demandons qu'une chose: qu'on en sorte et le plus tôt possible. Le devoir incombe à nos compatriotes instruits de refaire la mentalité canadienne-française au sujet de l'instruction. La science est traitée ici avec la dernière désinvolture; pourtant elle est bien le levier que réclamait Archimède pour soulever le monde. Est-il possible que nos compatriotes bornent leur ambition à gagner de petits salaires? Non, et l'on commence à en avoir suffisamment de la misère; nos gens veulent aller à la conquête des belles positions et des places rétribuées.

Armons-nous donc!

Mais pour cela il ne faut pas essayer de baillonner la lumière.

Jean BRISBON

## LE "PAYS"

### Persiste à demander une enquête

Le "Pays" persiste à affirmer que les rideaux, les tapis et les meubles achetés et payés par le gouvernement d'Ottawa pour le salon canadien à l'exposition de Paris ont été dérobés et expédiés au Canada à des particuliers qui n'ont payé aucune indemnité au gouvernement ni acquitté aucuns droits de douane.

Le "Pays" persiste à demander au gouvernement d'instituer une enquête.

Marchands en gros et en détail, de

Vaisselle, Verrerie et Coutellerie



Deux magasins

533, rue Ste-Catherine Est, Près de la rue Amherst  
327, Boulevard St-Laurent, Près Sainte-Catherine

Nous sommes les agents de la maison Ridgway, célèbres fabricants de vaisselle d'hôtel.

Notre assortiment de services à diner est le plus complet à Montréal.

Articles utiles pour cadeaux, objets d'art, Bronzes et Marbres

Baptiste a éventé la mèche

TROP DE LIVRES

Vous notaire, qui êtes un homme instruit... On dit à quoi peut bien servir la cargaison de livres que l'on fait acheter à nos enfants dans les écoles...

—Non, mon garçon, c'est du style! Est-ce qu'on ne te montre pas ça à l'école? Vite, mon homme, fais-moi ça dans le fil!

Mais le petit arrivait chaque soir en pleurant: on lui tapait sur les doigts pour l'entêtement du père, quand j'ai vu ça j'ai été, mais j'ai eu tort, ça n'a pas de bon sens!

—Mais rien qu'avec mes cochons sur la tringle de la cuisine, j'ai trouvé ça! Réponds ou gare à ma botte!

—Combien faut-il d'échelles pour monter au ciel? c'était pour essayer de l'embrouiller, car l'enfant savait son "cathisme" sur le bout de ses doigts.

—Hi, hi!... C'est trop difficile, je suis rendu rien qu'aux fractions.

—Rien qu'une, du moment qu'elle serait assez longue, répond le finaud.

—Apprenez-vous le français au moins? —Un petit brin, de temps à autre.

Il me semble qu'il en devrait être ainsi pour l'instruction, une grammaire bien faite, une arithmétique assez claire, devrait servir à une généralisation au moins et nous apprendre tout ce qu'il est nécessaire de connaître.

—Mais il ne l'aurait pas arraché une dizaine de piastres!... Si nous avions de bons livres comme il y a dix ans, j'en connais qui auraient le gousset plus plat...

—Tu vas écrire à ton oncle pour le remercier de l'argent qu'il nous a envoyé. Tâche de faire une lettre "qui parle bien" pour qu'il nous en envoie d'autre.

—Mais il ne l'aurait pas arraché une dizaine de piastres!... Si nous avions de bons livres comme il y a dix ans, j'en connais qui auraient le gousset plus plat...

—Qu'est-ce que je vais lui dire? —Sac à papier, c'est à toi de le savoir... Tu lui diras que l'hiver est ben dur, que ta mère relève des fièvres, que la jument blanche s'est cassé une patte, que tu vas toujours à l'école, que ça nous coûte ben cher, que les patates pourrissent...

—Mais c'est de la blague, papa!

LEGENDE

Le Conseil des Arts et Manufactures devant la Commission de l'enseignement technique

M. le rédacteur du "Pays". Le "Canada" de samedi publiait dans ses colonnes la compte-rendu d'une réunion de la veille au Monument National où le Conseil des Arts et Manufactures avait exposé devant la Commission de l'Enseignement technique les résultats obtenus par lui dans la poursuite de son louable travail et exposé en même temps tous les meilleurs moyens à employer pour améliorer d'une façon pratique le sort de la classe ouvrière.

un manteau directoire, une autre encore soit un jupon ou un morceau de lingerie; toutes pièces devant servir à leur usage personnel. Ces pauvres sous-maîtres n'ont qu'une moyenne de cinq minutes à donner à chaque élève sous leurs soins, et étant donné la diversité des travaux, je me demande ce qu'ils peuvent bien enseigner dans ce laps de temps, et quelle doit être la dose d'énergie et de dévouement de la directrice pour mener à bien la formation technique de ces 400 jeunes ouvrières en tenant compte de leur âge, de leur sexe, de leur caractère, de leur caractère, de leur caractère...

Le Conseil des Arts donne aux jeunes filles l'opportunité d'assister à un cours de coupe et de couture qui consiste en deux heures de leçon deux fois par semaine; ce qui fait quatre heures par semaine; les cours commencent entre le premier et le quinze octobre et finissent vers le quinze mars avec une vacance de deux semaines, "de Noël aux Rois"; ce qui fait que, bien compté, les jeunes filles ont en tout environ cinq mois de leçons: soit, vingt-deux (22) semaines qui forment un total de 88 heures, plus ou moins, pour l'année en admettant une assiduité parfaite.

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

OPINIONS Pays de chauvinisme

M. le rédacteur, Est-il vrai que le "Pays" deviendra bientôt quotidien? Tous les hommes qui pensent librement, tous les esprits larges, épris de justice s'en réjouissent certainement. Mais, vivra-t-il cet organe qui, dans notre contrée habituée aux flagorneries, aura l'audace de dire la vérité sans parti-pris?

On lui tendra bien des embûches, on essaiera par tous les moyens possibles de l'étouffer dans l'ouï, car jusqu'ici les feuilles les plus répandues ne doivent leur prospérité, qu'à leur spéculation sans scrupules sur la naïveté des masses; se servant tantôt de la politique, tantôt de la religion comme tremplin; flattaient les passions, exaltaient le chauvinisme par des remarques aussi fausses que ridicules.

—Hi, hi!... C'est trop difficile, je suis rendu rien qu'aux fractions.

—Mais il ne l'aurait pas arraché une dizaine de piastres!... Si nous avions de bons livres comme il y a dix ans, j'en connais qui auraient le gousset plus plat...

—Combien faut-il d'échelles pour monter au ciel? c'était pour essayer de l'embrouiller, car l'enfant savait son "cathisme" sur le bout de ses doigts.

—Mais c'est de la blague, papa!

—Rien qu'une, du moment qu'elle serait assez longue, répond le finaud.

—Mais c'est de la blague, papa!

Il me semble qu'il en devrait être ainsi pour l'instruction, une grammaire bien faite, une arithmétique assez claire, devrait servir à une généralisation au moins et nous apprendre tout ce qu'il est nécessaire de connaître.

—Mais c'est de la blague, papa!

—Tu vas écrire à ton oncle pour le remercier de l'argent qu'il nous a envoyé. Tâche de faire une lettre "qui parle bien" pour qu'il nous en envoie d'autre.

—Mais c'est de la blague, papa!

—Qu'est-ce que je vais lui dire? —Sac à papier, c'est à toi de le savoir... Tu lui diras que l'hiver est ben dur, que ta mère relève des fièvres, que la jument blanche s'est cassé une patte, que tu vas toujours à l'école, que ça nous coûte ben cher, que les patates pourrissent...

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des Compagnies" il a été délégué sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du premier jour de février 1911, constituant en corporation Walter George Mitchell, René Chénovet et Frank Callaghan, avocats, Jean Ernest Saucier, courtier, et Elizabeth Webber, sténographe tous de la cité de Montréal dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Faire le commerce d'importateurs, d'exportateurs, de manufacturiers, d'agents et de négociants, en fourrures, peaux, casquettes, chapeaux et toutes sortes de vêtements, hardes, merceries, et de fournisseurs en général, drapiers, et merciers, d'appareils et de teinturiers de fourrures; (b) Faire tous autres commerces en rapport avec les objets pour lesquels la compagnie est incorporée, et qui peuvent être ainsi faits, aux fins d'être, en aucune manière, profitables et avantageux à cette compagnie; (c) Acquiescer, entreprendre en tout ou en partie, la propriété et les engagements de toute personne, société ou compagnie faisant un commerce semblable, en tout ou en partie à celui qui fera cette compagnie, et le payer en obligations ou actions acquittées de cette compagnie, et spécialement acquiescer et exploiter comme industrie active l'entreprise, les biens et les engagements de l'établissement présentement établi dans la cité de Montréal, sous les noms et raison sociale de "Guilbault, Desparois & Garneau," et en payer les propriétaires en actions entièrement acquittées de la compagnie; (d) Prendre, ou d'autre façon acquiescer et détenir des actions de toute autre compagnie, poursuivant des objets semblables à ceux de cette compagnie, ou faisant un commerce identique, au commerce de cette compagnie, et pouvant servir à l'avantage de cette compagnie, et garantir tout passif de telle compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (e) Vendre, disposer de l'entreprise et des biens de la dite compagnie, en tout ou en partie, pour la considération et aux termes et conditions que la compagnie agréera, et, en particulier, pour des actions, obligations, débiteurs ou autres valeurs de toute autre compagnie ou corporation dont les objets sont semblables à ceux de la compagnie et endosser ou garantir telles obligations ou débiteurs; (f) Se fonctionner avec toute autre personne ou compagnie dont le commerce est semblable à celui qu'entend faire la présente compagnie, ou peut être conduit de sorte à profiter à cette compagnie; (g) Payer pour tous achats, ou services rendus soit en deniers comptants, soit partie en deniers comptants, partie en actions de la compagnie entièrement acquittées; (h) Faire tous les actes et choses nécessaires ou propres à atteindre les objets susdits. La compagnie exercera son commerce en vertu de la présente loi, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Faire le commerce d'importateurs, manufacturiers, acheteurs et vendeurs, et négociants en tabac, cigares, cigarettes, pipes, et tous tels articles et objets qui sont ordinairement négociés en rapport avec ce commerce, et en général faire toutes les opérations commerciales accessoires au commerce du tabac; (b) Ouvrir et exploiter des magasins de tabac et de livres pour les fins de vendre et disposer tout ce qui est ci-haut énuméré; (c) Acheter, vendre, livrer des journaux, magazines, périodiques, revues, cartes postales et accessoires; (d) Acquiescer par achat, bail ou autrement et détenir tels biens meubles ou immeubles qui seront reconquis nécessaires ou utiles pour les fins du commerce de la compagnie, et les louer ou en disposer; (e) Faire les négociations nécessaires aux fins ci-haut, et payer soit en deniers comptants, soit en actions entièrement acquittées de la compagnie.

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

Amusements

On s'amuse au FORUM Tous les Samedis et Dimanches après-midis et soirs PATINAGE A ROULETTES AVEC MUSIQUE

Theatre National Le seul théâtre français à Montréal La meilleure troupe du continent SEMAINE DU 13 FEV. 1911 LE GRAND SUCCES DE SARAH BERNHART "La Femme X" Drame en 5 actes, par Brisson. Mme Ritter dans "LA FEMME X."

Orpheum SEMAINE PROCHAINE 2.65 hrs. et 8.05 p.m. Mme ADÉLAÏDE NORWOOD plus grande chanteuse d'opéra d'Amérique, ancienne prima donna de la troupe de Henry Savage, dans "Madame Butterfly", — 8 autres grandes attractions. — "Sweetest Girl in Paris", par l'Orchestre de l'Orpheum. — Vues animées en pleine lumière. — Sujets réellement comiques. Prix: 15 à 25c Matinée tous les jours: 15 à 25c Mat. du Samedi: 15 à 75c. chaque soir. Loges. \$1.00 Up. 74—Téléphone Up. 5948

PRINCESS Semaine du 13 Fev. LA GRANDE PIECE MUSICALE "The Jolly Bachelors" avec Stella Mayhan et 116 artistes — 7 tableaux — 26 numéros de musique. Prix 25c. à \$1.50 Matinée du mercredi \$1.00, Samedi, 6 rangées à \$1.50

Parc Sohmer Ouvert tous les Dimanches 3. P.M. et 8 P.M. Admission 10 cts

VOUS DESIREZ ACHETER DES PROPRIETES OU LOTS A BATIR, ADRESSEZ-VOUS O. EMOND EDIFICE BANQUE EASTERN TOWNSHIPS COIN DES RUES MCGILL ET ST-JACQUES Tel. Main 6998 Courtiers en Immeubles

Vente de propriétés

RUE MANSFIELD. — A vendre, un coin très considérable près de la rue Ste-Catherine, ayant 125 pieds de front par 113 de profondeur, avec un bloc de maisons modernes rapportant \$6000 de loyer. Nous recommandons cette propriété à ceux qui désirent faire un placement pouvant augmenter au jour le jour. AVENUE MCGILL COLLEGE. — A vendre, deux maisons, 49 pieds de front par 100 de profondeur. Prix \$40,000. RUE MANCE, près Ontario. — A vendre, deux cottages en brique détachés, 10 chambres chacun; confort moderne; 24 x 73 chacun. Prix, \$5,000 chacun. Nous considérons cette occasion excellente. AVENUE MCGILL COLLEGE. — Le meilleur coin, 25 x 100, jusqu'à la rue, avec magasins et logements. Loyer, \$1,600. Une propriété très désirable. Augmentera sûrement de valeur. AVENUE DU PARC. — Nos 29, 31, 33. Trois magnifiques flats, finis en bois dur, modernes dans tous les détails. Lot 28 x 136 jusqu'à la rue et maison 28 x 85. Prix \$17,000. Conditions: \$5000 comptant. Ceux qui désirent visiter ces flats pourront s'adresser au No 31a. AVENUE VICTORIA, Westmount. — A vendre, maison en pierre solide, cuisine en extension, dix chambres, confort moderne. — Maison, 23 1-2 x 40 et extension 12 x 24. Lot 23 1-2 x 130. Prix, \$6,500. Conditions de paiement facile. AVENUE VICTORIA, Westmount. — A vendre un magnifique logement en brique pressée. Moderne dans ses détails. Cave avec plancher en ciment; électricité et fournaise à eau chaude. Prix \$5,500. Conditions \$1000 comptant; balance \$500 par année. SAINTE-FAMILLE. — No 94. — A vendre cette résidence, en beau style gothique, occupée présentement par le Recorder Weir, et construite par Sir George Drummond, sans égard au prix, pour le Principal Lobby A. H. Steels ont été faits par feu A. H. Steels, architecte de renom. Maison en parfait ordre, contenant quatorze pièces, aménagés à la moderne, système de plomberie à jour, cheminées, plancher en bois franc, éclairage électrique. Lot 26 x 90 à une rue. Maison 26 x 45 avec extension 15 x 25. On peut visiter entre 2 et 5 heures p. m. Une chance rare pour quiconque désire avoir une résidence chic, artistique et confortable. Priée de possession 1er mai prochain.

PARENT FRERES 56, St-Jacques

Le Boston vous épargne de l'argent

Chaussures pour Hommes

Les plus nouveaux styles—tous les cuirs et formes les plus nouveaux; toutes les grandeurs. Elles comprennent un gros lot de belles chaussures de pesant pour l'hiver, de moyenne pesant. Valant 1.90 jusqu'à \$3.00, pour



Angle Ste-Catherine et Mansfield Commandes par la poste remplies. Ouvert le soir excepté les mercredis et jeudis

AU FORUM

Le patin à roulettes affirme, chaque saison, sa vitalité d'une façon nouvelle, ou l'a vu conquérir tour à tour toutes les classes de la société. Il y a quelques années, on aurait pu croire qu'il avait perdu un peu de son attraction, et que l'élan des années passées, tendait à diminuer, cependant il rebondit d'extraordinaire façon cette saison. C'est grâce à l'aménagement luxueux du Forum, et à la qualité supérieure de la piste élastique, à la température confortable et toujours uniforme que l'on peut attribuer ce regain d'attraction en faveur du patin à roulettes, qui est sans contredit le sport le plus captivant et le plus hygiénique que l'on puisse concevoir.

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

THEATRE NATIONAL

Afin de satisfaire de très nombreuses demandes la direction du National remet à l'affiche pour la semaine prochaine, "La femme X". C'est dans ce drame des plus pathétiques que Sarah Bernhardt a obtenu lors de son passage à Montréal son plus éclatant succès. Madame Ritter que le public canadien aime tant à entendre et dont chacun connaît la valeur artistique remplira le rôle de Jacqueline, c'est-à-dire la femme X. Avec MM. Fillon, Guimard, Cosset, Lombard, Hamel, Dumestre, Mallet, Valhubert, Mesdames Devoyod, Marsoll, deLys, dans la distribution, "La femme X" tient en ce moment un succès assuré.

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

LA THELMA GOLD MINES COMPANY LTD.

Les dernières analyses que la Thelma Gold Mines Company Limited., vient de faire sur des échantillons de minerai extrait de ses concessions, sont de nature à faire croire que le canton de Bryce deviendra avant longtemps un rival redoutable dans la région de Porcupine. Ceux qui ont vu ou eu l'avantage de visiter cette partie de l'Ontario sont très enthousiastes et prédisent une grande popularité au canton Bryce. Cette compagnie est formée des intéressés n'ont cessé de travailler ferme, et, aujourd'hui, leurs labours sont couronnés de succès. La concession Thelma a été fouillée dans ses profondeurs, et les résultats obtenus dépassent toutes les prévisions, même les plus optimistes. Les échantillons soumis à l'étude jusqu'à présent, ne sont pas les spécimens choisis, mais des pièces prises au hasard, dans le cours ordinaire du travail des ouvriers. Or, ces pièces, soumises à des experts géologistes, ont donné un moyen de \$40. à la tonne. D'autres échantillons analysés à l'Université McGill, n'ont pas donné moins de \$12.60 à la tonne.

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

—Mais c'est de la blague, papa!

Department Wm. St-Pierre Department

Messieurs Tailleur Dames Tel. Up 1495. Tel. Up 3942.

POUR DAMES ET MESSIEURS.

IMPORTATION DU PRINTEMPS.—Nous annonçons respectueusement l'arrivée de nos nouvelles marchandises pour le printemps et pour l'été dans nos deux départements, Dames et Messieurs.



41 & 43, Avenue Union, - Montreal.

# Les résurrections italiennes

Nous publions ici un extrait de la Conférence que M. Henry Bérenger, un très brillant journaliste a faite sur les "Résurrections Italiennes".

Dans quelques semaines, l'Italie contemporaine va célébrer, en compagnie des nations invitées, le cinquantième anniversaire de ce qu'on appelle sa "Résurrection, son "Risorgimento", comme Etat parmi les Etats, comme peuple au milieu des peuples. A cette sorte d'exposition éternelle de la beauté que lui font les paysages de sa nature et les chefs-d'œuvre de son passé, l'Italie entend ajouter deux grandes expositions universelles, l'une à Turin, d'où s'arma le Risorgimento, l'autre à Rome, où il se couronna.

Turin recouvrira du monde entier l'industrie et les sciences. Rome en accueillera les arts et l'histoire. Qu'il s'agisse de l'automobile ou de l'aviation, ces deux filles héroïques de la modernité, ou bien qu'il s'agisse de la philosophie ou de la poésie, ces deux grandes mères de toute antiquité, l'Italie veut montrer aux nations qu'il n'était ni vain ni factice, le sublime effort qui la ressuscita du linéaire déchiré de ses splendeurs mortes.

Dis maintenant, il n'est pas douteux que l'épreuve sera triomphale. Sans vouloir rabaisser la valeur de ce qui se soit dans le monde, l'Italie est à l'heure présente, avec le Japon, "l'un des deux grands peuples qui montent." Sa population, sa richesse, son épargne, ses armées, ses flottes, s'accroissent d'un rythme vigoureux qu'affermir chaque année nouvelle. De ses antiques cités jaillissent des sources d'énergie qui multiplient la forte usine à côté de la belle ruine, le rail au long de la voie romaine, la banque à côté du dôme.

Rurin et Milan dévorent leurs faubourgs et envahissent leurs campagnes comme des Manchester ou des Birmingham débordantes de vapeur et d'électricité. Gènes, la Spezia, Naples, font retentir sur les soirs de la vieille mer latine la rumeur sans cesse accrue des nouvelles sirènes, moins séduisantes peut-être, mais infiniment plus impérieuses que les tentatrices du subtil Ulysse.

Venise allume, sur les plages autrôles désertes du Lido, le gigantesque écran lumineux de ses Excelsior et de ses Palace. Rome, enfin, chaque printemps plus colossale et plus blanche, voit monter et affluer entre les Sept Collines la marée écumante de ses quartiers de luxe, de ses faubourgs de commerce, de ses organes de grande capitale européenne. C'est un chant nouveau de l'épopée latine qui se fait entendre, et quand l'éclair "cet avril couronné de la pourpre romaine" qu'a chanté Carducci, la vertu de ce chant sera, certes, assez forte pour dessiller les aveugles et rendre l'ouïe aux sourds.

Aveugles et sourds, en effet, tous ceux, étrangers des deux mondes, qui franchissent les Alpes avec un mirage de reliques devant les yeux et un chant de flûte antique dans les oreilles! Sensibles au seul décor des grandes ruines et des grands souvenirs, ils passeront indifférents ou même hostiles, à la vraie vie qui de toutes parts a percé ces ruines et animé ces souvenirs. Ils appelleront "Barbares" les nobles continuateurs de l'énergie

ancestrale, les pauvres intoxiqués de Chateaubriand ou de Byron, que ce sont eux les authentiques Barbares, incapables de comprendre qu'une terre historique n'est pas un musée pour voyageurs, mais une patrie pour ceux qui l'héritèrent des aïeux créateurs! Ainsi, cette jeune femme descendue de son sleeping-car à Naples, et qui veut voir le golfe à travers les reminiscences de "Graziella", s'étonnera, ou préférera ne pas voir qu'en face les montagnes violettes et sous l'éclatant ciel bleu, ce soient les fabriques de pâte et la fonderie royale de Torre-Annunziata, les biscuiteries et les chantiers de Castellamare, les savonneries d'Amalfi, qui dressent leurs usines à la place de "l'arbuste épineux à la pâle verdure" et des "haies odorantes" le long de cette mer Sorrentine qui déroule toujours ses flots bleus au pied de l'orange! De même encore le jeune antiquaire tout enrivé de Gregorovius et de Burckhardt souffrira de ne plus appier les ruines de Rome aux romantiques lavis de Baltard, et de voir surgir des maisons de rapport à six étages auprès des arcs ruineux et des palais de marbre, patinés par la sauvagerie des lieux et des hommes. Ainsi encore l'artiste qui, descendant sur les pas de Stendhal et de M. Taine, cette incomparable coupe des grâces qu'est la région des lacs italiens, n'y cherchera que le clair-obscur de Léonard et les sourires de Luini, celui-là se méprisera d'arrêter son regard aux formidables usines électro-hydrauliques de Paderno et de Vizzola qui, captant des chutes de vingt-cinq mètres et de vingt-cinq mille chevaux, alimentent de leur houille blanche les tramways et les lumières de Milan et de la Lombardie tout entière, évitant ainsi à la terre natale de payer aux nations du Nord le tribut de la houille noire, et accroissant d'une richesse indigne les ressources de la patrie. Et pourtant, messieurs, pour quiconque regardait l'Italie avec les yeux grands ouverts sur le plein jour du réel, les vrais disciples de Virgile, de Michel-Ange et de Léonard, les vrais fils d'Enée et d'Iule, les vrais héritiers de l'antiquité, ce ne sont ni la jeune fille qui rêve barcarolles parmi des cuirassés, ni l'antiquaire qui regrette les ruines aux pieds du "Moïse", ni l'écolâtre qui met un fantôme de bibliothèque entre les forces de la nature et les créations de l'art, mais bien les ingénieurs, les industriels, les constructeurs qui continuent l'antiquité en créant la modernité et qui tentent à leur tour l'escalade de l'inconnu sur le plan de libre raison et de méthode, que vouloir inaugurer jadis dans l'univers par les premiers promoteurs du génie latin!

Sachons méditer dans tout son plein le grand enseignement qui nous vient de la péninsule historique. Ne la fragmentons pas par volonté préconçue, comme le fit assez naïvement reconnaissons-le, le grand Goethe qui, arrivé dans Assise, n'y voulut saluer qu'un mauvais reste de temple païen, méconnaissant ainsi, dans son olympienne incompréhension, le prodigieux effort libérateur du Christianisme italien au treizième siècle, qu'ont symbolisé la Portunule de Saint-François, l'église de Sainte-Claire et

les fresques de Giotto! N'imitons pas non plus ces pamphlétaires fanatiques qui, s'appuyant sur les haïeux écrits de Suetone et même de Tacite, ou sur les diatribes furieuses d'Origène et de Tertullien, n'ont su que retrécir, tronquer et travestir la civilisation des Césars au lieu de saluer dans l'Empire Romain la première grande image de cette "monarchie pacifique du monde". Non! Messieurs ne rapetissons pas l'Italie à la mesure d'un idéal particulier, car elle les a tous embrassés, et son passé les contient tous. Faisons-nous, pour la comprendre et pour l'aimer telle qu'elle est, une âme aussi large que son histoire. Alors, seulement, nous saisissons la destinée unique de cette péninsule aux vertèbres si puissantes sous la volupté de ses chairs et la grâce de ses lignes. Nous la voyons étendue contre le Levant et le Couchant, au centre même de la Méditerranée héroïque, à mi-chemin des vieilles civilisations orientales et des jeunes barbaries occidentales, entre les forêts mystérieuses de la Germanie et les sables non moins inquiétants du désert lybique. Elle nous apparaît comme le creuset fatal où se sont élaborés, puis fondus, dans un pur bronze humain qui s'échappait du feu même de la terre, les idéals les plus précieux de l'humanité. Sur ce bronze tant de fois renversé par les barbares, toutes les synthèses de l'histoire ont frappé leurs effigies. Jules César, lauréat de ses triomphes gaulois, y figure auprès de Saint-Pierre, auréolé de son martyre du Tibre.

Mais qu'un battant national vienne à faire retentir la vieille coupe ainsi retournée en cloche, toutes les dissemblances s'associeront, toutes les dissonances s'harmoniseront, toutes les vieilles figures de la vieille histoire sonneront le même son grave et fin, un et divers, colossal et harmonieux, son de l'âme et son des armes, son d'Angelus et son de Diane, son des puissances divines et des puissances humaines, celui que Virgile présentait déjà sur son rivage, que Dante a réentendu de l'autre bord, et que d'Annunzio a fini par préciser dans notre âge:

O Semprinascente,  
O fiore di tutte le stirpi,  
Aroma di tutte la terra,  
Italia, Italia!  
"O toujours renaissante, ô fleur de toutes les races, aroma de toute la terre, Italie, Italie!"

C'est dans cet esprit, me semble-t-il, qu'il convient d'aborder aujourd'hui l'étude de ce que je me suis permis d'appeler "Les Résurrections Italiennes", et qui n'est pas autre chose qu'un essai d'explication générale du génie italien. Il faut, pour le comprendre, retrouver sous l'amas de ses révolutions le schéma de ses résurrections. Il faut faire jaillir de ses gloires et de ses ruines la raison d'être de ses morts et de ses renaissances. Il faut dresser enfin, à la pleine lumière de la philosophie historique que fier et beau génie romain, éternellement jeune, avec ses ailes toujours envolées, par-delà les tombeaux, vers les nouveaux accouchements de l'humanité.

Henry BERENGER.

# Il y a près de cent ans

## Le rôle de l'instituteur

Le "Figaro" vient d'exhumer une édifiante délibération du Conseil municipal de la commune de Contreville (Oise), datée du 20 janvier 1821, voilà près de cent ans.

"A l'instant, s'est présenté le sieur Michel-Boniface Vasseur, que nous nommons instituteur de la dite commune, pour par lui remplir les conditions ci-après expliquées:

1. Qu'il sera tenu d'aider M. le curé dans toutes ses fonctions et toutefois et quand il le requerra;
2. D'avoir soin des linges de l'église

et de les tenir dans un état de propreté;

3. Qu'il sera tenu de balayer l'église une fois par semaine et la veille des Fêtes;
4. Qu'il sonnera l'Angelus le matin, à midi et le soir;
5. Qu'il chantera les Vêpres tous les dimanches et jours de fêtes;
6. Qu'il fera l'école le matin et l'après-midi;

Dans la semaine, il sera obligé de donner des leçons avec les livres ordonnés par le règlement et la loi."

# L'art de prolonger la vie

Le docteur A. de Neuville expose, dans la "Revue", les différents moyens de prolonger la vie et, entre autres, ceux employés par l'Américain Fletcher, le fondateur de la doctrine qui porte son nom. Voici les principes du fletcherisme:

Partant de ce principe que ce qui nourrit le corps, ce n'est ni la quantité, ni la qualité de l'aliment, mais la bonne condition de la digestion, il reconnut que celle-ci dépend tout d'abord de la mastication, et il formula cet axiome:

"Pour vivre longtemps, il faut mâcher longtemps."

L'expérience lui fournit les préceptes d'une doctrine qui prit son nom, le fletcherisme, et dont il édicta les cinq commandements:

1. Attendre l'appétit;
2. Consulter l'appétit dans le choix des aliments;
3. Mâcher l'aliment de manière à en retirer tout l'élément nutritif et laisser le bol alimentaire s'avalier de lui-même;
4. Consacrer au repas toute la durée qu'il réclame; ne jamais se presser; se rappeler toujours que l'on mange et s'absorber systématiquement

ment dans cette opération on n'y admettant aucun trouble;

5. So persuader que tout repas est un acte décisif de la vie et l'accomplir de telle sorte qu'il réponde invariablement et totalement à son but.

Fletcher observa lui-même ses dogmes avec une ponctualité absolue. Aussi en quelques semaines, il fut entièrement transformé. Comme s'il avait trouvé la source de Jouvence, sa jeunesse radieuse reflourit, sa taille s'accroît, il perdit de son poids n'accusant à la bascule que 160 lbs au lieu de 216. Et simultanément, il recouvrait avec la vigueur physique, l'énergie intellectuelle. La fatigue qui l'accablait naguère, quand il était gros et gras, disparut; il se sentit un irrésistible besoin de marcher, de reprendre ses sports de Sanghaï; il découvrit qu'il n'était plus le même homme, que ses forces revenues le ragaillardisaient, que du même coup son cerveau s'éclaircissait; qu'il était plus dispos aux affaires, qu'en un mot il avait vingt ans de moins et pouvait espérer un nouveau bail de vie. Tout cela, il le devait à la stricte observation de ses commandements, auxquels il demeurait malade-

## OPINIONS

### La presse française au XX<sup>me</sup> siècle

Les hommes du jour ne dédaignent pas d'écrire dans les journaux, comme si la tribune ne leur suffisait pas. Des gourmands! MM. Sembat, Rouanet, Jaurès lui-même, défendent à l'"Humanité", avec talent, des idées dont nous sommes les adversaires déterminés. Quel merveilleux ministre de la parole et de la plume est fait M. Jaurès sous la monarchie! Qui sait?... M. Baudin dirige le "Voltaire", M. Charles Humbert sonne la fanfare militaire au "Journal", M. Pelletan collabore à la "Dépêche de Toulouse".

D'autres hommes politiques ont une autorité effective ou occulte dans les journaux parisiens. M. Gérault-Richard ne se contente pas de diriger le "Paris-Journal", il y écrit un article quotidien remarqué; M. Puech fut longtemps rédacteur important au "Rappel"; la "Lanterne" de M. Flachon, qui se vante avec raison, d'être le journal le plus anticlérical du monde, compte parmi ses rédacteurs tous les députés importants de son parti; M. Briand y collabora longtemps; l'"Action" appartient à M. Henry Bérenger. C'est un lettré dont le talent est si incontesté qu'il nous fait regretter davantage de la nous fait regretter davantage de la res les plus dangeureux.

## LES CHOUAYENS

L'origine de ce nom se rattache au combat du fort Chouagan ou Chouayen (Oswégo), livré le 14 août 1757. La cause du drapeau français paraissait tellement aventurée en Amérique que plusieurs Canadiens penchèrent en cette occasion du côté de l'armée anglaise, espérant se mieux tirer d'affaire en mollissant les premiers. La victoire inspercée qui couronna les efforts des Canadiens et de Montcalm détruisit leurs calculs, et jeta le désarroi dans le camp des Anglais.

L'épithète de "Chouayens" s'appliqua aux faux patriotes et aux transfuges de la cause nationale. Les camps, elle passa dans la politique. "C'est ainsi, dit le "Canadien" du 17 janvier 1809, que l'on désigne ordinairement les gens du parti du gouvernement dans les élections. La base-ville de Québec qui comprend le faubourg Saint-Roch fait une guerre continuelle aux "Chouayens", et voici comment cela est venu. En donnant à un quartier du faubourg Saint-Jean, où il y avait beaucoup de filles publiques, le nom de "fort Chouayen". C'est le nom d'un ancien fort du pays. Pendant la dernière élection de la haute-ville, ce nom s'étendit à tout le faubourg et on appelait "Chouayens", ou "gens du fort Chouayen", tous les électeurs de ce faubourg qui dans cette élection étaient pour M. Denéchaud. La signification de ce nom est ensuite étendue à tous les gens du parti du gouvernement qui étaient pour M. Denéchaud... de sorte que actuellement sont eux qui sont particulièrement désignés par ce nom. On ne l'appliquait plus au faubourg Saint-Jean qu'autant qu'on les croit de ce parti, et si ce qu'on dit est vrai, il n'y a plus dans ce faubourg d'autre "Chouayen" que M. Denéchaud et les filles du Fort qui sont toujours du parti. M. de Bonne, qui n'a jamais demeuré dans le faubourg Saint-Jean, est un "Chouayen" dans la signification actuelle; c'est le "grand Chouayen Canadien", c'est-à-dire le premier Canadien du parti du gouvernement. Benjamin SULTE

# Le Whisky que vous aimerez !..

C'est la qualité qui compte.

Vous ne pouvez pas juger d'un homme par son habit, et, non plus d'un whisky par son étiquette.

Vous devez essayer

Le Rye Whisky "Special Selected" de

Corby

pour vous rendre compte du bouquet, de la maturité et de la douceur de ce whisky.

Vendu dans tous les hôtels de première classe, les cafés et les magasins de liqueurs.

The H. Corby Distillery Co., Limited.

Bureau chef . . . Montréal

"CORBY DE CORBYVILLE" pour au-delà d'un demi-siècle.

## AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délégué, sous le sceau du secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 21e jour de janvier 1911, constituant un corporation Louis Athanas David, avocat John Holmes Brittle, comptable, Charles Joseph Eugène Charbonneau, notaire public, George Salmon, ingénieur, et Rena Knowlton, sténographe, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes:— (a) Acquérir par achat, ou autrement et posséder des biens-fonds, construire des maisons d'habitation et autres bâtiments sur ces biens-fonds, ou toute partie d'iceux, vendre, arrêter, transférer, échanger, céder ou autrement disposer de tous tels biens-fonds et autres parties d'iceux, et développer, améliorer, tracer toute telle propriété, en lots à bâtir, rues, ruelles, carrés, ou autrement; (b) Faire des avances de fonds au moyen de prêts aux acheteurs ou locataires de toute partie des biens-fonds de la compagnie pour des fins de construction ou autres améliorations, avec l'approbation des actionnaires, et aider au moyen d'avances de fonds ou autrement à la construction et entretien des chemins, rues, aqueducs, égouts et autres améliorations censées rendre l'accès de la propriété de la compagnie plus facile, et augmenter sa valeur; (c) Agir comme agents ou fondateurs de pouvoirs pour la régie des biens, le placement et le recouvrement des deniers, loyers, intérêts, dividendes, hypothèques, obligations, billets notes et autres valeurs; (d) Se livrer à toute autre entreprise commerciale dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (e) Demander, acheter ou autrement acquérir toutes patentes, brevets d'invention, licences, concessions et autres choses semblables conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité d'utiliser, ou tout renseignement secret ou autre concernant toute invention qui pourrait être capable d'être utilisée pour aucune des fins de la compagnie, ou dont l'acquisition sera censée être avantageuse directement ou indirectement à la compagnie, et utiliser, exercer ou permettre l'usage, ou autrement faire valoir la propriété et les droits ou renseignements ainsi acquis; (f) Acheter, acquérir, déterminer, transférer, vendre et disposer d'actions, effets, débiteurs ou valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, ou exécuter une industrie propre à être conduite directement ou indirectement à l'avantage de la compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (g) Vendre ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie du biens-fonds ou autre propriété possédée par la compagnie pour la compensation et aux termes et conditions que la compagnie jugera bon, et accepter des deniers comptants, actions, débiteurs, effets ou valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou partie semblables à ceux de la présente compagnie en paiement complet ou partiel de telle propriété; (h) Payer pour tous services rendus à la compagnie et toutes propriétés ou droits acquis par la compagnie, en la manière qui sera jugée convenable, et en particulier au moyen d'actions ou de valeurs de la compagnie, complètement ou partiellement acquittées de la compagnie. La Compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous la raison sociale de "A. W. Christie Realty Co., Limited." avec un capital-actions de cinquante mille dollars, divisé en 500 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 21e jour de janvier 1911.

THOMAS MULVEY, Sous-secrétaire d'Etat.

31-2

## AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du onzième jour de janvier 1911, constituant un corporation MM. Alfred Colas, agent manufacturier, Sterling Whiteside, comptable, Emile Colas, entrepreneur, Aimé Dufresne, graveur et Francis Camil, comptable, dans les buts suivants:

Exercer l'industrie de fondeurs, fabricants et marchands de fer, d'acier, de cuivre et d'autres métaux; Fabriquer, vendre, louer, acheter des marchandises, outils, tuyaux, puits, bornes fontaines, chaudières, poêles, fournaies, ainsi que tous autres articles dans lesquels le métal entre comme agent.

Faire le commerce de ces articles tant pour leur propre compte que comme facteurs et marchands à commission;

Acquérir et exploiter des droits exclusifs, brevets d'invention, marques de commerce ou de fabrique, concessions ou privilèges se rattachant à l'entreprise de la compagnie, et les vendre et les louer, et les affermer;

Acquérir des immeubles, les vendre et les hypothéquer ou les échanger en tant qu'il peut être nécessaire ou utile à la compagnie;

Agir comme agent manufacturier, facteur, marchands à commission;

Acquérir par achat ou autrement l'actif mobilier et immobilier de toute personne ou corporation exerçant une industrie similaire ou se rattachant à un des objets que poursuit la compagnie et donner en paiement des actions libérées de la compagnie, suivant que les directeurs le jugeront à propos.

Payer pour tous services rendus en rapport avec la souscription du capital action, l'organisation et l'administration de la compagnie en actions entièrement libérées de cette dernière, sous le nom de "The International Gully and Manufacturing Company Limited", avec un capital total de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

Le principal place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce onzième jour de janvier 1911.

JOS. DUMONT, 3-4-5 Sous-secrétaire de la province.

# Une oeuvre humanitaire

Les accidents de chemin de fer se renouvellent de plus en plus terribles; les statistiques officielles de 1910, démontrant qu'il y a 107,874 personnes tuées ou blessées dans des accidents de chemin de fer, aux Etats-Unis seulement. Et tous les jours nouvelle hécatombe. Ces catastrophes sont causées par la défectuosité dans les signaux.

Un système, récemment inventé est en mesure de prévenir toute collision, s'est

## The Automatic Electric Torchs and Signals

Le fonctionnement de cet appareil est des plus simples, de même que sa construction. La voie ferrée est absolument en sûreté avec notre système qui est la meilleure protection à accorder aux voyageurs.

Un compagnie a été formée pour l'exploitation de cet appareil. Elle a nom

## The Automatic Electric Torch & Signal Company

Son capital est \$3,000,000. Ses actions valent \$5.00 et sont payées en entier. Plus de versements.

Le chiffre énorme des accidents de chemin de fer va forcer peu à peu les compagnies à recourir à un système de signaux efficace.

Le nôtre en plus de son efficacité, fonctionne automatiquement; il est appelé à répondre, et de fait, répond au problème actuel.

Nous faisons actuellement à la chambre 24, de l'édifice de la Banque d'Ottawa, des démonstrations et des expériences concluantes sur l'efficacité de notre système. Venez voir par vous-mêmes, que nos prétentions sont vraiment justifiées.

Un placement dans cette entreprise amènera certainement d'excellentes affaires, et—accidentellement—vous ferez oeuvre humanitaire.

# RENE BISSONNETTE

Chambre 24, Edifice Banque Ottawa Telephone Main 3351 RUE ST-JACQUES

## Salon d'Optique Franco-Britannique

Grand choix de ce qu'il y a de mieux en LORGNONS et LUNETTES. YEUX ARTIFICIELS. Salons prêts pour l'ajustement des yeux artificiels.

Assortiment complet des derniers modèles en: BOMBIERS, BAROMETRES, BOUTILLOIRS, etc. Ajustement parfait, verres de première qualité. Tirage de toutes sortes.

Consultations: à l'Hôtel-Dieu, de 9.30 à 11 hrs, excepté le mercredi et samedi aux Salons d'Optique de 1 a.m. à 8 p.m. Appointments par tél. Bell Est, 2257.

Spécial: Nous venons d'inaugurer un département d'instruments de photographie, marque "ENSIGN", ainsi que tous les accessoires et fournitures pour photographes amateurs. Une visite est sollicitée.

205-207 STE-CATHERINE Est, Entre Ste-Elizabeth et St-Jacques

# Tipograph Freres

vendent, durant ce mois, à 50 p. c. meilleur marché que partout ailleurs

## Meubles, Poêles, Tapis et Prelarts

Couchette, ressort et matelas, complet... \$54

## Tipograph Freres, MEUBLIERS POPULAIRE

1352-54, STE CATHERINE EST, MONTREAL

## CANADIAN NORTHERN STEAMSHIPS LIMITED

Royal Edward Royal Georg

La ligne rapide de la Maille Royale entre le Canada et la Grande Estane. Paquebots les mieux aménagés et absolument les plus rapides sur la Route Canadienne.

De Bristol Départs De Halifax 28 Dec. Royal George 11 Jan. 11 Jan. Royal George 25 Jan.

Renseignements supplémentaires sur demande à tout Agent Maritime, Guy Ton Agent Général, Tracé-Voyagers ou A. H. Davis, agent des Passagers, Edifice de Banque Impériale, en haut, Montréal.

## BONNE DIGESTION

voilà ce qui est réservé aux personnes qui boivent

## L'EAU "RIGA"

Hautement recommandée par les médecins.

Coffre-fort "Meilink" Toutes dimensions Coffre-fort avec tiroirs pour Collectionneur

Demandez Catalogue à Ludger Gravel 26, Place Jacques-Cartier, Montréal

## CHARLES LAVALLÉ

35 BOULEVARD ST-LAURENCE

INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET MUSIQUE EN FEUILLE

Agents pour l'Est: J. G. Gauthier & Co. 100, St-Jacques

Agents pour l'Ouest: J. G. Gauthier & Co. 100, St-Jacques

Agents pour le Sud: J. G. Gauthier & Co. 100, St-Jacques

Agents pour le Nord: J. G. Gauthier & Co. 100, St-Jacques

# PRIMA VERBA

A MADAME C...

Madame, à vos côtés j'aime à venir m'asseoir. Groupés autour du feu qui s'élève en spirales, Nous causons du présent, de ses luttes fatales, Des absents, de Paris que l'on voudrait revoir.

Chacun fait son plan de guerre, dans le boudoir; Je lis de mes amours les fragiles annales, Et le doux entretien chasse par intervalles Le souci de nos fronts et ramène l'espoir.

En ce monde, où si peu notre âme s'abandonne, Il est bon de trouver quelqu'un à qui l'on donne Ce qu'on dérober à tous, soit sourire ou sanglot.

C'est pourquoi, quand je pars, je reviens aussitôt. L'amitié, voyez-vous, comme les hirondelles, Sait retrouver son nid car le cœur a des ailes!

## Bonheur manque

Je suis comme Ruy Blas, amoureux de la reine, Mais la reine ne m'aime pas. Elle a les yeux très noirs, un carrosse la traîne Un grand laquais suit tous ses pas.

On la rencontre peu, c'est une femme honnête. On ne croit pas à son bonheur, On conte qu'elle lit des livres de poètes En attendant son dur seigneur.

Elle lit les aveux des autres, toute seule, Son brin de pied sur les chenets; Elle a des colibris, une chienne épagneule Mais elle aime mieux les sonnets!

Des rimeurs ont distrait la blonde souveraine; Que n'ai-je la gloire ici-bas! Je suis comme Ruy Blas, amoureux de la reine, Mais la reine ne m'aime pas.

GEORGES DE PORTO-RICHE

## OPINIIONS

### LA PENSEE SOCIALISTE

Tous les honnêtes gens doivent reconnaître cette vérité: la corruption gagne toutes nos organisations; e niveau de la moralité décroît dans les administrations publiques.

Comment y remédier?

En prenant le mal à sa base et en réformant le système qui permet aux hommes dont la conscience n'est pas assez robuste, aux mentalités à la morale élastique, d'abuser de la naïveté des électeurs et de l'ignorance des foules. Ce qu'il faut faire, c'est changer ce système et le remplacer par un système économique ne permettant point aux corrompus, aux hommes qui manquent de conscience, aux jouisseurs égoïstes, d'exploiter le naïf lorsqu'ils sont rusés ou hypocrites ou d'exploiter les faibles lorsqu'ils sont puissants dans la société. Le socialisme a ce programme. Sa doctrine et son idéal sont presque tout entier contenus dans ces mots: la transformation de la Société au point de vue économique, l'établissement d'un ordre nouveau dans la possession des richesses, dans les moyens de production et d'échange, dans la réglementation mondiale de la production et de la consommation.

Comment le socialisme est-il né?

Il est né lorsque de nouveaux trésors ont été découverts, lorsque de nouveaux moyens de production, lorsque de la science découvre chaque jour, furent mis en œuvre. Au lieu que ces progrès aient servi à l'intérêt général, ils ne servent, hélas, il faut bien le constater qu'à l'enrichissement de ceux qui peuvent prendre à leur seul profit le monopole de ces découvertes. Dès lors, lézant le commerce moyen, le propriétaire moyen et surtout le travailleur, quelques-uns ont accaparé le produit de l'application de nouvelles découvertes de la science.

Chaque fois que, dans une civilisation—et la nôtre n'est point la pre-

mière dans ce cas,—chaque fois que dans une partie de la population, l'excès des richesses se produit et que, dans l'autre partie, le désir des jouissances grandit, la corruption commence. C'est une chose inévitable et l'on en a chaque jour la preuve dans les exemples quotidiens de "reprise personnelle" que vous donnent des hommes qui vont chercher, dans les coffres où elles se trouvent, dans les demeures des possédants, dans les poches des passants et par les moyens les plus machiavéliques de chantage et de spéculation, les richesses qu'ils convoitent pour satisfaire leurs appétits et souvent, leurs besoins normaux.

Car, ce qui s'est passé dans les civilisations anciennes, ce qui s'est passé même sous la Révolution française cette espèce de renouvellement de l'histoire ne peut plus se produire aujourd'hui: un facteur nouveau est entré en jeu dans la bataille des intérêts. Autrefois, les richesses extraordinaires étaient prises à d'autres peuples par la conquête; aujourd'hui, tous les peuples ont un excès de richesses, il ne s'agit plus d'en créer de nouvelles; la production est formidable; tous les pays cherchent le placement de leurs produits et s'entre-tuent les uns les autres pour assurer ce placement. Ils s'en vont loin de la métropole pour essayer de se créer des débouchés. Puis, peu à peu, les pays nouvellement créés se transforment à leur tour en pays de production et viennent concurrencer dans son propre domaine la métropole. Le malaise est partout: aux antipodes, en Angleterre, en Allemagne, en France, en Belgique, aux Etats-Unis dans tous les pays qui produisent au-dessus de leur consommation. Il résulte partout d'un trop plein de richesses entre les mains de quelques-uns et d'une insuffisance pour le plus grand nombre.

V. C.

## A la Société des Conférences —

### M. J. Lemaitre parle de Sainte Beuve

La Société des Conférences rouvrait l'autre jour ses portes, et c'est M. Jules Lemaitre qui faisait la conférence d'inauguration. Le morlissant et partial critique qui, les années précédentes, avait déchiré Rousseau, défendu Racine et loué Fénelon, devait parler cette saison des "péchés de Sainte-Beuve".

Avez-vous assisté à ces sortes de cours mondains où professe excellemment l'auteur des "Contemporains"? Un vrai régal de lettrés. Du haut de sa chaire, entouré d'une élégante corbeille de femmes du monde, devant un public où voisinent des membres

de l'Académie et de l'Institut, des maîtres du barreau, des écrivains, des sénateurs et des curieux d'art,—et ça et là quelques nobles douairières du Faubourg—M. Jules Lemaitre, à la tête malicieuse de souris blanche, lit ses conférences avec un talent incomparable. Chaque mot dit par lui a des harmonies insoupçonnées; aucun acteur du Théâtre-Français ne détaille avec un pareil art la roserie d'une pointe, le mystère d'une équivoque, la douceur d'une phrase mélancolique. Ajoutez-y, au tournant des périodes, des malices d'esprit, des jeux de lettrés, de plaisantes au-

sions, et je ne sais quel détachement qui fait que le conférencier semble à la fois se moquer à demi-mot de sa tâche, de son public et de soi-même, et vous vous expliquerez la faveur dont jouissent les vendredis de M. Lemaitre.

Il nous parla de Sainte-Beuve. Ce fut sans méchanceté, avec, au contraire, une bienveillance attendrie. "J'aime cet homme tel qu'il est", déclara-t-il dès l'abord, et dans ce mot se confondait pour lui la critique et le personnage. Il est presque de tradition de présenter Sainte-Beuve sous les traits d'un écrivain rageur, envieux et jaloux, dont la malignité de critique s'explique par les insuccès de poète et les échecs de romancier. M. Lemaitre veut détruire cette légende.

Sainte-Beuve, certes, déchira Chateaubriand, mais avec lui M. Jules Lemaitre ne se priva pas du plaisir de dire son fait, en passant au solognon et boursoufflé magicien des "Mémoires d'outre-tombe". "Mais pourquoi les génies même nous seraient-ils sacrés? Où commence pour la critique le silence respectueux? J'aime de tout mon cœur des écrivains illustres, mais je ne veux me cacher ni leurs défauts ni leurs travers d'homme. Car cela c'est de la vie, de la vie vraie, et connaître les détails d'existence d'un poète ou d'un conteur n'est-ce pas souvent un moyen d'approfondir son œuvre?"

Sainte-Beuve avait été le camarade de lutte, le contemporain de Lamar-tine, d'Hugo, de Musset, Sand, Balzac, etc. A leurs premières œuvres, il les loua sans arrière-pensée. Ne parlait-il pas avec eux pour la gloire? "Ces compagnons de la première heure, il les a presque tous lancés, et eux n'ont rien fait en retour. Bien mieux, lui qui avait rêvé d'être un grand poète et un grand romancier, ne trouva chez eux à ce titre qu'indifférence et ironie.

L'auteur des "Lundis" était aussi un modeste; et le romantisme avec ses exagérations et ses façons outrancières de s'inscrire dans les lettres françaises choqua sa sensibilité! Hugo, Musset, Vigny, Balzac subirent les effets de ce désenchantement. "En vieillissant, Sainte-Beuve devenait moins crédule. Sa philosophie était celle du XVIIIe siècle, moins les illusions."

Ce "bon homme", outre ses hautes qualités d'analyste, fut un clairvoyant. Il goûta Flaubert et se força à l'aimer, l'oua Baudelaire, adopta les Goncourt. Il fut surtout exquis pour l'innocente Desbordes-Valmore. "Et ayant cité ce nom, M. Jules Lemaitre avec une ironie délicate, s'engagea à nous conter les amours de l'écrivain et de la fille de la poétesse, Ordine, qu'il avait connue à Chaillot. Ce fut dans la conférence le couplet sentimental, et il était fort bien venu.

"Fera-t-on reproche à ce grand critique qui se doublait d'un écrivain sincère et d'un très brave homme, d'avoir recueilli sur les hommes et sur son temps des potins amusants, insignifiants à la façon de Saint-Simon ou de Mme de Sévigné? Pour me résumer, je n'ai point rencontré chez lui d'aigneur ni d'envie, mais une sensibilité difficile, de la malice et de très naturels agacements."

Cette défense fut fort goûtée de l'élégant auditoire. On ne ménagea point les applaudissements. Vendredi prochain, M. Jules Lemaitre continuera en nous parlant du "grand amour" de Sainte-Beuve.

A. T.

Paris, 1er février.



## La Gaité est un Gage de Longévité

### Si Vous Voulez Vivre Vieux

Cultivez la Gaité

Chassez le Spleen,

Prenez un verre de Gin,

C'est la clef de la santé!

## Le GIN CROIX ROUGE

EST LE PRÉFÉRÉ

Parcequ'il est pur; Parcequ'il est fabriqué avec le meilleur genièvre et la Crème des grains Canadiens; Parcequ'il est distillé, rectifié, vieilli en entrepôt, et embouteillé sous le contrôle du gouvernement, alors que les Gins Importés ne sont l'objet d'aucun contrôle.

Chaque flacon de GIN CROIX ROUGE est revêtu du timbre officiel de garantie du Gouvernement Canadien.

BOIVIN, WILSON & CIE

AGENTS

520 rue t-Paul, - MONTREAL.



## Les Whiskys Irlandais et Ecossais

### MITCHELL

Sont des produits purs de fabrication supérieure et de haute réputation. En Vente Partout

Distributeurs Généraux:

LAPORTE, MARTIN & CIE., LIMITEE  
Epiceries, Vins et Liqueurs en Gros 568 rue Saint-Paul, Montréal.

### "LE REGAL"

La maison A. Chazalon & Cie a l'honneur d'informer le public qu'elle a fait l'acquisition du stock de marchandise de "The Canadian Alimentary Company Limited" et qu'elle continue les affaires au No. 564 rue Saint-Catherine Ouest.

Grande réduction de prix sera consentie sur tout ce stock.

La maison se recommande par la variété et qualité supérieure de tous ses produits et plus spécialement par les produits français, conserves, vins et spiritueux provenant de maisons de tout premier ordre.

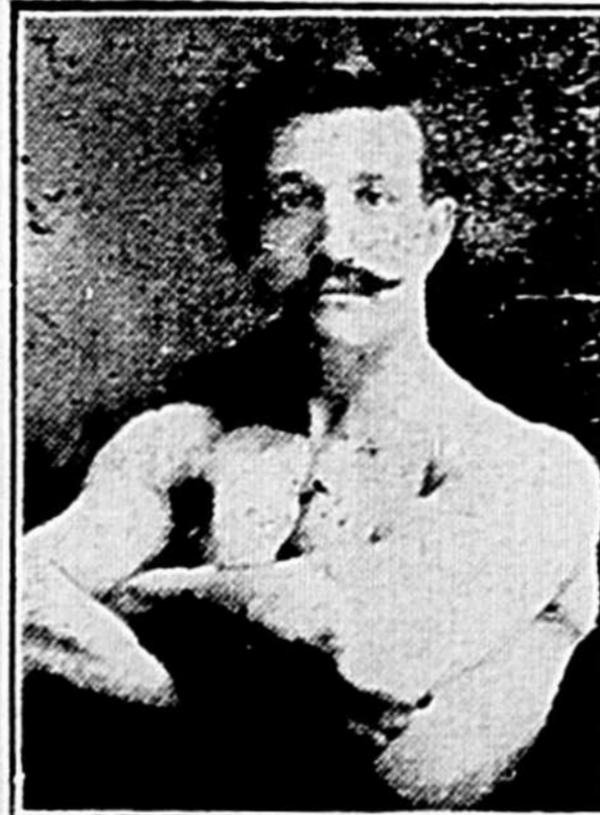
On y trouvera un grand choix de charcuterie française fabriquée journellement par la maison sous la direction d'un chef charcutier spécialement venu de Paris.

En outre pour donner extrême satisfaction à ses clients, M. Chazalon a pris un arrangement avec M. Joseph Kerhu pour l'installation dans notre magasin d'un rayon de son excellente pâtisserie française.

Pour l'approche des fêtes de Pâques, la maison prendra des ordres à livrer pour cette date, pour les fameux bonbons chocolats français "A la Marquise de Sévigné", dont la réputation est mondiale.

Une visite est sollicitée.

## ECOLE ROUMAGEON



Professeur J. Roumageon, un des rois de la Beauté Plastique. (Culture Physique de Paris), 11 diplômes. Les bureaux sont ouverts de midi à 3 heures, et le soir de 6 à 8 heures.

## Regal

La meilleure lager sur le marche

Un breuvage de table pour toutes les bonnes familles.

Agréable tonique Presque pas d'alcool

## Regal

HEPHEZ-LE A REBOURS

THE HAMILTON BREWING ASSN, LIMITED HAMILTON

Si vous ne pouvez pas vous procurer la REGAL de votre fournisseur, adressez-vous à

Georges Sorgius, 35, rue Rivard, Montreal

AGENT DISTRIBUTEUR

Téléphone Est 1194

## CAFE ST-GABRIEL

Coin St-Gabriel et Notre-Dame

A. BONNEVILLE, Prop.

SPECIALITE: TABLE D'NOTE

Le Meilleur Repas à MONTREAL MIDI ET SOIR 25

DEMANDEZ la Biere populaire

## MOLSON

Embouteillée

dont les ventes excèdent celles de toutes les autres marques ensemble, et brassée à Montréal depuis

125 ANS

## CHASSEURS ET TRAPPEURS

ENVOYEZ VOS FOURRURES A

## REVILLO FRERES, Limitee

134-136, Rue McGill, MONTREAL

Vous serez bien traités, vous aurez un assortiment honnête, des renseignements exacts et le plus haut prix du Marché. MAISON FONDÉE EN 1728

## CAFE DES NOUVEAUTES

Grill Room.—Salons Particuliers.

Cuisine Française.—Liqueurs et Cigares de Choix.—Chambres à Louer.

83, Rue Ste-Catherine Est, - Montreal.

## Le Restaurant de... l'Hotel Windsor

L'on peut y faire préparer des Lunchs et Diners particuliers.

En s'adressant au Maître d'Hotel.

COGNAC BOUQUET  
COGNAC MEDICO-TONIC  
COGNAC \*\*\*-V.S.O.-V.V.&O.R  
COGNAC 1847

## LUCIEN-FOUCAULD & Co

COGNAC

AGENTS: HUDON & ORSALI MONTREAL

EXAMEN DES YEUX GRATIS. Guérison des yeux sans médicaments, opération sans douleur. Voir de LOIN et de PRES, tracer, tracer, souder, lire et écrire. Consultez le spécialiste de Montréal. Le Spécialiste BEAUMIER A L'INSTITUT 144, rue STE-CATHERINE est, Coin A.V. et St-Jacques. MONTREAL. AVIS: Cette annonce rapportée vaut 1 \$, par dollar sur tout achat en lunetterie. Spécialiste de l'Optique.

Fourni aux Palais Royaux d'Angleterre et à la Chambre des Lords



L'annonce est à l'intérieur de la bouteille

## Le Whisky des Invalides

Sandy Macdonald, Liqueur Speciale—Scotch Whisky

(Vieux de dix ans)

est fait avec de l'orge la plus choisie, parfaitement germée; il est entièrement distillée dans les Moutagnes d'Ecosse et est placé en entrepôt dans des futs où il reste pendant dix ans. Cette maturation de dix ans lui donne une saveur délicate qui ne peut être égalée.

Alexander & Macdonald, Distillateurs, LEITH, Ecosse.

LIBRES ET EGAUX EN DROITS

La république de 1789

Il est utile de remettre sous les yeux du public, le premier article de la Déclaration des Droits de l'homme :

Article 1.—Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

C'est la réplique à ceux qui, en 1614, refusèrent de reconnaître, dans tous les Français, des citoyens libres et des frères égaux devant la loi.

Aux états généraux de 1614 l'orateur de la noblesse, M. Pont de Saint-Pierre, exprima l'espoir que les états remédieraient à plusieurs désordres, notamment en rendant à la noblesse son ancien lustre: "A cette noblesse autrefois si relevée, dit-il, maintenant tant abaissée par quelques-uns de l'ordre inférieur sans prétexte de quelques charges. Qu'ils apprennent, que, bien que nous soyons sujets d'un même roi, nous ne sommes pas tous également néanmoins traités; ils verront tantôt la différence qu'il y a d'eux à nous. Ils la verront et s'en souviendront, s'il leur plaît."

Le tiers état demanda l'égalité devant la loi, l'affranchissement des serfs, l'abolition des jurandes, la réforme des abus, la diminution des tailles, en un mot, il renouvela les plaintes et exprima les vœux de la plupart des assemblées précédentes. Il n'obtint rien.

On était si loin de faire droit à ses réclamations, que l'on commit l'imprudence de l'irriter par des paroles hautaines. Son orateur, de Mesmes, dit que les trois ordres étaient frères, fils d'une mère commune, la France; le clergé l'ainé, la noblesse le puiné, le tiers état le cadet. La noblesse, indignée de cette comparaison, supplia le roi de châtier l'insolence des manants: "J'ai honte, Sire, de vous dire les termes qui de nouveau nous ont offensés; ils comparent votre Etat à une famille composée de trois frères. Ils disent l'ordre ecclésiastique être l'ainé; le nôtre, le puiné, et eux les cadets, et qu'il advient souvent que les maisons ruinées par les aînés sont relevées par les cadets. En quel misérable condition sommes-nous tombés, si cette parole est véritable!

Rendez-en, Sire, le jugement, et par une déclaration pleine de justice, faites-les mettre en leur devoir." (Discours du baron de Senecey). Quelques députés nobles agréèrent cette étrange harangue de paroles telles que celles-ci: "Nous ne voulons pas que des fils de cordonniers et de savetiers nous appellent frères; il y a, de nous à eux, autant de différence comme entre le maître et le valet!"

Il est impossible que ces souvenirs n'aient pas hanté les hommes de 89 quand ils rédigèrent le premier article de la Déclaration.

La liberté dont ils parlent n'est pas l'indépendance absolue d'un homme qui n'a aucun maître, ni Dieu ni la loi; elle est cette liberté naturelle et indescriptible, méconnue par une organisation sociale dont 89 a marqué la fin; elle est cette liberté dont parle Suarez quand il dit: "OMNES HOMINES NASCUNTUR LIBERI." tous les hommes naissent libres. Et qui donc pourrait le nier?

V. M.

LA CRISE ESPAGNOLE

La plaie du régionalisme

Parmi les hommes d'Etat espagnols qui reconnaissent la nécessité de solutionner la question religieuse, deux méthodes sont proposées: l'une réclame la dissolution de tous les ordres religieux, et la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'autre croit en l'efficacité des lois de protection que l'Etat pourrait établir sans modifier la Constitution ou violer le Concordat. Tous reconnaissent le mal, le traitement à employer est seul en discussion. Mais, pour un anonyme, la question religieuse n'est pas toute la question. La crise dont souffre l'Espagne est avant tout économique et influencée par divers éléments nationaux, politiques, religieux, sociaux et dynastiques; mais les synthétiser en un seul — le cléricalisme — serait mal poser le problème. Le mal qui ronge la péninsule a de plus profondes racines: l'absence de fusion ou l'assimilation des éléments hétérogènes qui forment l'Espagne. La cohésion n'est pas plus avancée aujourd'hui qu'il y a cinquante années. Si le patriotisme national est vivace, le patriotisme régional est inexistant, le régionalisme sévit en Catalogne comme à

Murcie, à Grenade comme en Andalousie: l'Espagne n'est pas une nation, ce n'est encore qu'un amalgame de provinces mal assorties, réunies par la force. Le véritable problème à résoudre, c'est la guérison des maladies sociales, économique et politique, dont l'Espagne meurt. — Rien n'a été fait pour développer les richesses naturelles du pays. L'Espagne exporte ses matières premières et importe des objets manufacturés au détriment de sa main-d'œuvre et de ses intérêts. Il faut renoncer aux expéditions coloniales, pratiquer de sérieuses économies, installer et développer les industries locales, réformer l'administration, éviter l'établissement de nouvelles taxes. Malgré les 25,000 écoles ouvertes par le gouvernement au problème de l'éducation reste encore 40 p. c. de la population ne sachant lire ni écrire, et ce qui est pis, la lecture est à peine plus éduquée. C'est qu'au prix de l'exécution de mesures et prudentes réformes et d'un accord indispensable sur la question religieuse, que l'avenir de la monarchie pourra être assuré.

—)o(—

A propos de principes

L'idée de 1891 et celle de 1911

Les journaux conservateurs n'ont pas raison de se prévaloir du changement d'opinion des libéraux au sujet des cadeaux offerts aux ministres. En 1891, lorsque Sir Richard Cartwright et à sa suite l'opposition libérale vota pour le principe en question, il est bon de rappeler que tous les conservateurs votèrent contre.

Si aujourd'hui ils se prononcent en faveur d'un principe qu'ils ont méconnu dans le temps, nous sommes forcés de remarquer que les conservateurs comme les libéraux ont échoué. Si l'on ajoute à cela que les circonstances sont très différentes, que la réputation d'honnêteté de l'hon. M. Fielding est au-dessus de tout doute, au dire même de l'opposition, l'on se rendra compte que notre parti est au-dessus du blâme des conservateurs.

Cela n'enlève rien à l'excellence du principe: "Que le fait pour les ministres de la Couronne ou tout membre de leurs

familles, d'accepter des cadeaux ou des témoignages quelconques provenant d'entrepreneurs, de fonctionnaires du gouvernement ou de toute autre personne ayant des relations péculniaires avec le gouvernement, est entièrement contraire aux principes d'une bonne administration et a pour effet de jeter du discrédit sur le gouvernement parlementaire et que l'exemple ainsi donné, tend à corrompre et à démoraliser les fonctionnaires placés sous les ordres de ministres qui ont accepté ou toléré l'acceptation de dons ou de témoignages tels que mentionnés ci-dessus.

"Que si le principe doit subsister, il est nécessaire que la source de tout cadeau en argent aux ministres de la Couronne ne soit pas tenue secrète, et qu'une liste authentique des noms des donateurs soit rendue publique."

Nos amis d'Ottawa ont pu s'en éloigner une fois, mais il serait à désirer qu'ils le réaffirment.

Autour d'une subvention

Largesses inopportunes

Les contrôleurs ont accordé cette année, une subvention de \$800.00 à l'Ecole Dentaire, croyant, sans doute, alléger le poids de cette école pour l'Université Laval. Nous ne pouvons que les louer de leur sympathie pour notre Université.

Nous permettront-ils cependant de leur faire remarquer que Laval ne profite aucunement de cette libéralité, et de plus que l'Ecole Dentaire a des revenus suffisants pour faire face à toutes ces dépenses, et surtout pour ne pas réclamer l'aide du public? Elle a, par exemple, plus de cent élèves dont elle retire au-delà de \$15,000, elle soutire également des sommes assez considérables de sa clinique; maintenant elle ne paie aucun loyer à Laval, elle ne paie aucune taxe foncière. Il ne se peut pas que quinze ou vingt mille dollars passent entièrement en salaires pour quelques professeurs.

Où va donc tout cet argent? Les trois seuls directeurs du Bureau MM. Eudore Dubeau, J. G. Gendreau et Joseph Nolin ont toujours refusé de faire rapport au Collège des Den-

tistes dont ils relèvent, n'ayant ni charte spéciale, ni incorporation.

Faut-il espérer que les contrôleurs agriront avec l'Ecole Dentaire comme avec les autres institutions, c'est-à-dire qu'ils réclameront un rapport détaillé de ses dépenses et de ses recettes? Après tout, le public qui paie a droit de savoir où va cet argent.

Certains renseignements nous permettent d'affirmer que les revenus de la clinique dentaire suffisent pour subvenir à toutes les dépenses. Comme il y a plus de 100 élèves à un minimum de \$150.00 chacun, il reste donc un surplus de \$15,000.00 au moins. Rien là-dessus ne va à Laval, rien non plus au Collège des Dentistes.

Où va cet argent? A tout événement nous sommes d'opinion que ces \$800. auraient mieux profité entre les mains de quelques institutions de charité, comme l'Assistance Publique ou les Petites Soeurs des Pauvres!

—)o(—

L'ERMITE

Du pont Victoria

Parmi les traits les plus saillants de l'histoire ancienne, on nous cite l'originalité de Diogène, ce philosophe qui vécut dans un tonneau et se promenait en plein jour, sa lanterne en main pour chercher un homme — on ne dit pas s'il en a trouvé.

Nous avons eu l'équivalent de cette philosophie excentrique, quand fut découvert, terré dans un trou de neige, comme une bête, un nommé Glassman, qui vivait là de ce qu'il pouvait happer, sans causer de préjudice à personne.

Cependant il dut paraître en cour pour répondre à je ne sais quelle accusation, mais on finit par le relâcher, et le pauvre bougre réintégra "son domicile", qui a cependant été violé de nouveau, mais cette fois pour servir définitivement le malheureux à sa solitude. On en a fait un pensionnaire d'hospice.

En marge de la société qui lui refuse travail et protection il ne pouvait rien de mieux, sinon mourir, que de retourner à la vie animale.

Regardez des hommes, sans les haïr, sans rare, il espère qu'en marchant

à l'avant dans la civilisation re-

trouver parmi les ours et loups, ses nouveaux frères, moins de vices qu'il y en a chez les hommes; les bêtes féroces ignorent le viol, le mensonge et l'hypocrisie, elles mangent les plus faibles mais ne les salissent pas quand elles en ont leur saoul, elles n'empêchent pas les autres de se repaître.

L'ermite du pont Victoria a refusé quelques sous que la compassion lui offrait.

—Merci, je n'accepte pas l'argent d'un travailleur, gardez-le pour vos enfants.

Parmi ceux qui haussent les épaules de pitié devant la bêtise de ce pauvre homme, combien ne dédaigneraient pas l'exploitation des sous de l'ouvrier, cet éternel tondu à qui l'on prendra la peau, quand il n'aura plus de laine!

Que faire dans un gîte, à moins que l'on ne songe? dit La Fontaine.

Combien de fois n'avons-nous pas été tenté comme ce sage à échapper au tourbillon qui nous emporte dans un vertige continu, pour pouvoir penser?

Se blottir dans un trou, briser le fil qui retient l'essor de la prisonnière et lui donner la clé de l'azur, pendant des jours entiers.

Qu'importe qu'il fasse noir, si l'âme se baigne en d'immortelles clartés, qu'importent les tiraillements des entrailles si l'esprit extériorisé ne les sent pas!

Que voudraient-ils autre chose ceux qui envahissent la Thébaine sinon échapper au flot de corruption débordant d'un monde de dégénérescence pour se plonger dans le nirvana de la vie contemplative.

Mais les temps ont changé, les vagabonds fussent-ils animés des meilleures intentions ne jouissent plus de leurs anciens privilèges: ils avaient du moins la grande route, ou le désert en partage.

"Sans feu ni lieu" constitue un crime que notre civilisation punit de la prison.

Celui qui irait s'installer sur le haut de la colonne Nelson comme Simon Stylite pour être plus près du ciel, afin que les ailes de sa prière ne trahissent pas dans la fange, se verrait tôt déniché par nos policiers, et traîné en correctionnel dans le vulgaire panier à salade.

Les gens qui se grisent de leur rêve et qui n'osent élever la voix quand l'intérêt du peuple le commande, et frayés de leur propre ombre, les chevaliers d'un autre âge qui voudraient, eux aussi, ramener l'humanité à l'âge de pierre, la forcer à marcher à quatre pattes, ne sont-ils pas dignes de tendre la main à l'ermite du pont Victoria?

P. S. BEDARD

Deux budgets

La semaine dernière les journaux de Toronto nous apportaient quelques chiffres sur les finances de la province d'Ontario.

Cela nous amène naturellement à faire la comparaison des budgets entre les deux provinces sœurs.

Les recettes de l'Ontario se chiffrent à \$8,891,004.68, et ses dépenses atteignent \$8,887,520.09, laissant un léger excédant d'environ \$3,600.

Dans notre province les recettes donnent environ six millions et après la soustraction des dépenses, il reste près d'un million de dollars.

Entre nous, quel est celui des deux budgets qui paraît le plus "business"?

L'économie d'un gouvernement ne consiste pas à thésauroiser mais bien à dépenser ses revenus. Sinon vaudrait autant, même mieux, laisser cet argent entre les mains des citoyens, qui eux, la feraient profiter à leur avantage.

J. H.

MISE AU POINT

Dans un article éditorial du 23 janvier, notre confrère "La Presse", prenant à partie l'auteur d'une brochure qui lui blésait pour les canadiens-français, profite de cette circonstance pour dâbler sur les français fixés au Canada.

Nous n'avons aucunement l'intention d'attacher aux "aménités", que nous décoche notre confrère plus d'importance qu'elles n'en méritent; ses sentiments francophiles nous sont d'ailleurs trop connus pour que nous nous laissions émuvoir par quelques épithètes dictées par un mouvement de mauvaise humeur. Et puis, nous en avons entendu tant d'autres que notre épiderme commence à s'insensibiliser!

Cependant, avant de qualifier "d'oiseau venu de France" l'auteur de la brochure qui a soulevé son "rire", notre confrère aurait pu se mieux renseigner, car nous avons la certitude que ce monsieur n'est pas des nôtres.

Il suffit qu'un européen de langue française déplaie à nos cousins canadiens pour qu'ils chargent les Français du poids de leur ressentiment. Ce n'est pas la première fois que nous le constatons.

Malheureux français que nous sommes! Notre propre fardeau d'iniquités n'est-il pas déjà suffisamment lourd à nos épaules, sans qu'on y ajoute encore tous les péchés d'Israël?

Ce rôle de bon émissaire ne nous convient que médiocrement. Aussi engageons-nous notre confrère à trouver dérangeant sept fois sa plume dans son encier avant de décrier les Français vivants au Canada. Cette utile précaution lui évitera des jugements téméraires et tout le monde s'en trouvera bien.

S. DURANTEL. (Du "Courrier Français du Canada.")

QU'AVEZ-VOUS FAIT ?

Allez-vous déménager le 1er mai, ou avez-vous décidé de rester et de vous soumettre aux exigences du "landlord" ?

Vous savez-vous n'avez jamais la chance de l'oublier, que chaque 1er février avec une régularité inexorable "His Lordship Mr. Landlord" vient vous dire: "Si vous voulez rester, cela vous coûtera \$5.00 de plus par mois!"

Quelques-uns se soumettent. D'autres s'indignent et cherchent un autre logement, — pas un "home" remarquable bien — dépensant un bon montant d'argent pour déménager, et l'année suivante, recommencent encore la même cérémonie. Et ainsi de suite, jusqu'à ce que le propriétaire ait pris une telle attache sur eux qu'ils ne peuvent plus s'en débarrasser.

Nous nous construisons un "home" dans MONTCLAIR, NEW WESTMOUNT ou PARKDALE, (dans la ville de Montréal, remarquez bien), quartier de Notre-Dame de Grâce, — pour dix pour cent du prix de la maison et du terrain, et nous vous accorderons dix ans pour payer le reste. Si vous payez vingt, vingt-cinq ou trente dollars par mois maintenant nous vous montrerons combien vous pouvez appliquer ce montant à l'achat de votre "chez vous".

Ecrivez à Geo. Marcell et Cie., 180 rue Saint-Jacques, AUJOURD'HUI et nous vous enverrons tous les renseignements nécessaires. Si vous êtes pressé, téléphonez: Main 3791; le soir, St-Louis 3898



LE MAGASIN DE LA COURONNE

LUNDI ET MARDI-MORT AUX HAUT PRIX

ECHANTILLONS DE BAS Pour Femmes et Enfants

Plus de 3,000 paires de beaux Bas en fil, dans toutes les teintes les plus nouvelles de la saison 1911. Ce sont des échantillons achetés directement de la manufacture. Voyez l'épargne:

- 3 Groupes à Choisir
GROUPE No. 1.—Valeur de 29 à 40c, pour . . . 19c
GROUPE No. 2.—Valeur de 45 à 65 cents, 1 paire . . . 29c
GROUPE No. 3.—Valeur de 69 à 85 cents, 1 paire . . . 39c

OCCASION DES PLUS INTERESSANTES

- Au Sous-Sol
Cornichons mélangés, Régulier 20c. 2 pour . . . 25c
Prunes Tombant, Régulier 25c 2 pour . . . 25c
Haricots verts, Régulier 20c. 2 boîtes pour . . . 25c
Asperges françaises, Régulier 25c. 2 boîtes pour . . . 25c
Sucre Granulé, Sac de 20lbs. pour . . . 89c

INDIENNES ET ZEPHYRS

10,000 verges des meilleurs Zéphyrus écossais et Indiennes canadienne, anglaise et américaine. Valeur de 15 à 20c. 2 verges pour . . . 25c

EXTRA SPECIAL

6 lbs de Sucre Granulé, 1ère qualité. De 8.30 à 10 a. m. de 2 à 3 p. m. Pas d'ordres par téléphone, pas de caisse. 1 seul paquet à cha- . . . 25c

O. LEMIRE & CIE 204 ST. DENIS

Avis à nos clients

Nous avons l'honneur de porter à la connaissance de nos nombreux clients que nos ateliers seront transportés, du No 230 Dorchester O., au No 306 rue St-Paul, coin St-Jean-Baptiste, le 1er Mai prochain.

MERCANTILE Printing Co. 230 Dorchester ouest

LA SOCIETE DE PUBLICATION

"La lumière," Incorporée.

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du quatorzième jour de décembre 1910, constituant en corporation MM. Georges Marier, bureaucrate, Charles Royer, ingénieur, Marc Lassonde, menuisier, Ernest Ritchot, agent, Arthur Maillard, caissier, de la cité de Montréal, dans les buts suivants:

Faire les affaires générales d'imprimeurs, de publicistes, lithographes, graveurs, stéréotypistes, électrotypistes, publicateurs, éditeurs, relieurs, manufacturiers de papier sous toutes ses formes, libraires, agents d'annonces, marchands et fournisseurs d'articles ou de fournitures de bureaux généralement;

Vendre, acheter, manufacturer, faire le commerce et l'exploitation de toutes machines, outils, fournitures et accessoires requis, employés ou se rapportant à l'un ou à l'autre des objets, des arts et affaires ci-dessus relatés ou d'aucun d'eux;

Editer, publier, mettre en circulation, ou autrement transiger et s'engager dans les affaires de papiers-nouvelles ou autres publications de tous genres;

Vendre et acheter les livres, magazines, journaux ou autres publications périodiques, et faire le commerce de librairies ou autres articles de fantaisie.

Editer, publier, annoncer et vendre spécialement de la manière et selon que le jugera le bureau de direction de la société, un journal ou une revue devant porter le nom de "La Lumière";

Acquiescer, détenir, posséder, vendre, transférer, échanger, louer ou autrement aliéner tous biens mobiliers ou immobiliers nécessaires à l'administration ou aux affaires de la société;

Promouvoir, organiser, gérer et développer toute corporation ou compagnie, association ou société; s'unir ou se fusionner avec toute autre compagnie, dont le but est en tout ou en partie semblable à celui de la présente société, garantir l'exécution de contrats par toute personne ou société, vendre, louer, ou autrement céder la propriété et l'entreprise de la société ou de toute partie d'icelle, pour la considération jugée bonne par elle, et en particulier pour des actions, obligations ou autres valeurs de toute autre société;

Acquiescer toute entreprise, semblable en totalité ou en partie, à celle de la société, ainsi que son matériel sa clientèle, ses privilèges, et biens de toutes sortes, et le payer en deniers comptants, en actions ou obligations de la société ou autrement;

Tirer, faire accepter, endosser, escompter, exécuter, émettre des billets à ordre, lettres de change, commissions et autres effets négociables ou transférables.

Emettre et allouer comme actions acquittées, des actions de la société en paiement parfait ou partiel de tout affaire, entreprise, propriété, droit, pouvoir, privilège, bail, permis, contrat, meuble, immeuble, actions, obligations ou bon, ou autre propriété ou droit que la société peut légalement acquiescer en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la présente charte;

Distribuer en nature entre les actionnaires toute propriété de la société, et en particulier des actions, obligations ou autres valeurs d'autres compagnies appartenant à la société, ou dont la société a la faculté de disposer;

Fonder et maintenir et opérer un ou des clubs, cercles, ou cercles, qui se livreront ou pourront se livrer à l'étude des questions littéraires, philosophiques, sociales et économiques, qui donneront ou pourront donner des conférences touchant ces questions; fonder et maintenir une ou des bibliothèques pour l'avancement intellectuel des membres des dits clubs ou cercles;

Exercer ou développer, améliorer, employer, engager, vendre, échanger, louer ou céder, autrement les droits et biens de la société, en tout ou en partie;

Les objets ou fins et pouvoirs précédemment énumérés de la société seront considérés comme distincts et ne dépendront pas les uns des autres, et la société pourra exercer l'un ou

plus des dits pouvoirs sans égard aux autres, et aucun des articles ci-haut énumérés ne sera limité dans sa généralité ou interprété de manière à être subordonné à quelque autre article, et en cas d'ambiguïté, chaque article sera interprété de manière à étendre et non pas restreindre les pouvoirs de la société, sous le nom de "La Société de Publication La Lumière, Incorporée", avec un capital total de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en deux mille (2000) actions de dix piastres (10.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce quatorzième jour de décembre 1910.

JOS. DUMONT. Sous-secrétaire de la province C.J.E. CHARBONNEAU, N. P. Procureur des Requirants

AVIS

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies" il a été délivré sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 2ème jour de février, 1911, constituant en corporation Samuel William Jacobs, Conseil du Roi, Alexander Rives Hall, avocat, Gui Casimir Papineau-Couture, avocat, Isabel Ernestine Dowling, sténographe, et Minnie Isabel Bustin, sténographe tous de la cité de Montréal dans la province de Québec, pour les fins suivantes:—(a) Acquiescer et exploiter comme industrie active, l'entreprise, les biens et les engagements de l'établissement commercial présentement établi dans la cité de Montréal, dans la province de Québec, sous les nom et raison sociale de "J. Cohen & Co." et en payer les propriétaires en parts du capital-actions de la compagnie formée par les présentes; (b) Exercer l'industrie et le commerce de manufacturiers et de négociants de marchandises générales de toute nature et de toute description; faire le commerce de merceries, soies, satins, garnitures de tailleurs, étoffes textiles de toutes sortes, marchandises de drap et de coton en général, et faire le commerce de tailleurs, de merciers et de drapiers;

(c) Faire tout autre commerce semblable, commerce de manufacture ou autre, qui se rattache aux pouvoirs ci-haut, et qui paraîtra à la compagnie en mesure de pouvoir cadrer avantageusement avec le commerce ci-haut; (d) Acquiescer et entreprendre en tout ou en partie, le commerce des biens et les engagements de toute personne ou compagnie faisant aucun des commerce que cette compagnie est autorisée à faire ou posséder des biens nécessaires aux fins de cette compagnie; (e) Demander, acheter ou acquiescer autrement tous brevets d'invention, marques de commerce, licences, concessions et autres choses semblables conférant un droit exclusif, ou limité d'utiliser ou toute information secrète ou autre concernant toute invention qui pourrait être employée pour aucune des fins de la compagnie ou dont l'acquisition pourrait sembler profitable à la compagnie, directement ou indirectement, et employer, et exercer, développer ou accorder des permis pour leur usage, ou autrement faire valoir les biens, droits, intérêts ou informations ainsi acquiescés; (f) Acheter, acquiescer par achat, bail ou autrement tous biens réels et personnels, et tous droits et privilèges que la compagnie pourrait trouver nécessaire aux fins de son commerce, et en particulier, toute terre, emplacement, bâtisse, améliorations, machineries, usines, fonds de commerce; (g) Acquiescer et détenir les actions de toute autre compagnie dont les objets sont en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, notwithstanding les dispositions de l'article 44 de la dite loi; (h) Remettre toute personne ou compagnie pour services rendus ou à rendre dans le placement, ou aidant au placement ou à la garantie du placement de toutes actions du capital de la compagnie, ou toutes obligations, débentures ou autres valeurs de la compagnie, dans ou pour la formation ou l'établissement de la compagnie, ou la conduite de ses affaires; (i) Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, commissions, mandats, débentures, et autres effets négociables et transférables; (j) Adopter les moyens de faire connaître les produits de la compagnie, qui paraîtraient avantageux, et en particulier en annonçant dans la presse, par circulaires, par l'achat et l'exposition d'oeuvres d'art ou d'intérêt, par la publication de livres et de périodiques; (k) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, hypothéquer, disposer, céder, ou autrement négocier, tous ou toute partie des biens et privilèges de la compagnie. La compagnie exercera son industrie et commerce par tout le Canada, et ailleurs, sous le nom de "J. Cohen & Sons Limited" avec un capital-actions de cent mille dollars, divisé en 4,000 actions de vingt-cinq dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la compagnie sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du Bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 3ème jour de février 1911.

Thomas MULVEY. Sous-secrétaire d'Etat. JACOBS, HALL & COUTURE, Avocats, Procureurs de la Compagnie.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Service pour Toronto

AVANTAGES DE VOYAGER PAR LE Train de 10.45 p.m.

Les gens partent de Montréal plus tard et arrivent chez eux à Toronto, plus tôt que par tout autre train entre les deux cités.

Les trains pour la gare Union, Toronto, partent à 8.45 a.m. et 10 p.m.

Service de Montréal, Trois-Rivières, Shawinigan Falls et Grand-Mère

A partir de dimanche 29 janvier et chaque dimanche suivant, le Canadien Pacifique Railway fera circuler des trains entre Montréal, Trois-Rivières, Shawinigan Falls et Grand-Mère comme suit:

9.10 a.m. dép. Montréal, arr. 10 p.m. 12.30 p.m. arr. 3 Rivières dép. 6.30p.m. 12.35 p.m. dép. 3 Rivières arr. 6.15p.m. 1.35 p.m. dép. Shawinigan Falls, arr. 5.15 p.m.

1.50 p.m. arr. Grand-Mère, dép. 5 p.m. 11 y aura aussi un train laissant Grand-Mère à 9.00 a.m., Shaminigan Falls à 9.15 a.m., arrivant à Trois-Rivières à 10.15 a.m. et pour retour, laissant Trois-Rivières à 7.00 p.m., arrivant à Shawinigan Falls à 8.00 p.m. et à Grand-Mère à 8.15 p.m.

BUREAUX DES BILLETS: 218 rue St-Jacques. Téléphone Main 3732-3733 ou aux gares Viger ou de la rue Windsor.

Quebec, Montreal & Southern Ry.

Des trains partant de la gare Bonaventure pour Varennes, Verébours, Contrecoeur, St-Roch, Sorel, Yamaska, St-François du Lac, Pierreville, Labale, Nicolet, St-Grégoire, Bécancour, Gentilly, Beccquets, Fortiorville, comme suit: 7.45 a.m. et 4.50 p.m.

Le dimanche pour Nicolet et les stations intermédiaires à 8.00 a.m. Prix réduits bons pour partir le samedi et le dimanche, pour revenir le lundi, jusqu'au premier octobre.

Napierville Jct. Railway

Un train part de la gare Windsor tous les jours sauf le dimanche à 4.30 p.m., pour St-Edmond, Napierville, Lacolle et Rousses Point.

Billets en vente aux guichets des Bureaux de Grand Tronc pour les droits dont les trains partent à la gare Bonaventure et aux guichets de la G. P. R., pour Napierville Jct. Ry.

D. I. ROBERTS, Gérant général, Montréal.

Hotel Arbour

Létourneau & Desormiers Propriétaires 185 et 187 Boulevard St-Laurent

Liqueurs et Cigares de 1er Choix. Tél. Bell Est. 4810 Montréal.

RESTAURANT Unioniste

2, rue Sanguinet, Coin Craig Patates frites avec chaque consommation.—Salle à Dîner, Cuisine Française.—Le seul véritable repas européen pour 15 cents

Le "Pays"

Abonnement un an \$1.00
Abonnement six mois .50
Prière d'adresser toutes correspondances comme suit :

L'OPINION DES OUVRIERS

Comment elle se manifeste.—Leur sentiment et leurs aspirations

Une question facile à résoudre et à comprendre

Monsieur le rédacteur,

Votre journal, comme d'ailleurs tous ceux qui ont à cœur le bien de notre pays, s'occupe de la question de l'Instruction Publique.

Dans la "Presse" d'hier soir, je lis une note du Révérend chanoine Roy, dans laquelle il affirme que les ouvriers de Montréal n'étaient pas à la remorque de M. Franq; et que ce dernier serait bien en peine de trouver 20,000 de ses partisans pour l'Instruction gratuite et obligatoire.

Ne croyez-vous pas, monsieur le rédacteur que la question de savoir si M. Franq; peut ou non trouver 20,000 partisans est de très peu d'importance. Il ne s'agit pas, que je sache, de M. Franq; laissons donc ce monsieur de côté, pour un instant, et revenons à la question principale : savoir, Est-il bon, oui ou non, d'avoir dans le pays, l'Instruction gratuite et obligatoire ?

Je soumets que oui, d'abord, si l'Instruction est bonne en elle-même, plus elle sera répandue, mieux ce sera, il me semble.

Voudra-t-on nier que le fait de la rendre gratuite et obligatoire, soit de nature à la généraliser ?

Et puis quel serait le moyen de connaître le sentiment des ouvriers ?

Leurs opinions et leurs réclamations sont exposées officiellement par leurs organes, et ce d'après la nature même du lien qui les unit.

Or, ces ouvriers syndiqués sont représentés à Montréal et manifestent leurs désirs par les voix suivantes :

- 1.—Les unions de métier;
2.—Le Conseil des métiers;
3.—Les Clubs ouvriers;
4.—Le comité général du Parti Ouvrier;
5.—Le Congrès Ouvrier du Canada.

Nulle autre institution ou organisation n'a le droit de parler au nom des ouvriers syndiqués de Montréal. Les Unions de Métiers, chacune séparément à maintes reprises se sont déclarées en faveur de l'Instruction gratuite et obligatoire, de l'uniformité des livres et de la fusion des commissions scolaires.

Ces unions ont en outre délégué de leurs membres comme les représentants au Conseil des Métiers. Ce dernier, tous les ans, a adopté des résolutions dans le même sens, a publié ses résolutions et a nommé des délégués auprès des gouvernements pour obtenir ces réformes.

Les Clubs Ouvriers notamment le Club Saint-Louis, Saint-Jacques, Hochelaga, Saint-Jean-Baptiste, Montréal 10 février.

réal-Nord, Ste-Marie, Maisonneuve ont ont chacun séparément adopté des résolutions demandant l'Instruction gratuite et obligatoire.

Ces Clubs ainsi que les délégués de toutes les unions nomment des représentants au Comité Général du Parti Ouvrier, ce dernier soutient le programme du Parti Ouvrier, dont les articles 1 et 2 relatifs à la Législature Provinciale, se lisent comme suit : 1.—Nomination d'un Ministère de l'Instruction Publique. 2.—Instruction gratuite et obligatoire.

Qu'on le remarque, ce sont là les deux premiers articles du programme que tout candidat ouvrier doit approuver et sans l'adoption desquels, les ouvriers ne l'acceptent même pas comme leur candidat.

Voilà donc, ce que les ouvriers ont dit dans ce sens.

Comme on le voit les ouvriers de Montréal sont plus organisés qu'on ne le croit.

Si le chanoine Roy veut établir que les ouvriers n'approuvent pas l'Instruction gratuite et obligatoire, qu'il veuille donc nous dire, sur la résolution de quelle organisation ouvrier, il s'appuie pour faire cette assertion.

Pierre T. MASSON

Bibliothèques publiques ou privées

Nos grandes institutions possèdent un demi million de volumes

Ca ne doit pas empêcher Montréal d'avoir sa bibliothèque publique

Le "Devoir" publiait la semaine dernière en dépêche de Québec que les Montréalais avaient à leur disposition un demi-million de volumes répartis en diverses bibliothèques comme Laval, McGill, les Jésuites, le Presbytérien College, le Cabinet de lecture, etc., etc.

Voudrait-on prouver à l'aide de ces statistiques que Montréal n'a pas besoin de bibliothèque publique ? Les bibliothèques privées contiendraient-elles un million de volumes que le besoin s'en ferait quand même sentir.

Chaque institution peut avoir sa bibliothèque et par exemple posséder 30,000 volumes comme le Collège de Montréal, mais quel est l'ouvrier ou même le citoyen qui peut y avoir accès ?

Pas plus au Collège de Montréal, qu'à l'Université Laval ou à l'Université McGill, pas plus chez les Jésuites qu'à l'École Normale, le grand public peut être admis. Ce sont des bibliothèques privées dans toute l'acceptation du mot.

Ce qu'il nous faut, c'est une vraie bibliothèque publique, comme il y en a dans toutes les grandes villes du monde, où cependant, comme à Montréal, les diverses institutions ont de belles bibliothèques particulières.

Allez donc voir à Boston si la bibliothèque du Harvard ou du Conservatoire de Musique ont empêché cette ville de se construire une superbe bibliothèque et même d'en répandre des succursales dans chaque quartier.

Ce sont des assertions ridicules, bonnes cependant pour ces gens acharnés à tenir nos compatriotes dans l'ignorance. Ils sont convaincus d'avoir trouvé l'argument irrefutable "Montréal a 516,000 volumes à sa disposition et il y a peu de personnes qui ne sont pas pourvues d'une bibliothèque d'un millier de volumes".

Entre temps, le manque d'énergie de notre conseil municipal, son défaut d'esprit public laisse triompher de pareilles doctrines.

pagnes, je connais une femme de cultivateur qui n'a été que trois ans au couvent et qui élève dix enfants bien constitués etc... pas trop barbouillés, quel serait le résultat, si elle y était allée deux ou trois ans de plus ?

Croyez-moi, M. le rédacteur, votre tout dévoué,

UN CULTIVATEUR.
Montmagny, février 7, 1911.

QUESTIONS LITTÉRAIRES

Les arts et les mœurs

A propos d'une reprise de "Phèdre" à la Comédie-Française, et d'un rapport de M. Paul Boncour sur le budget des Beaux-Arts, M. Paul Adam conseille aux artistes de la Comédie-Française de se souvenir du rôle qui fut toujours le leur, c'est-à-dire de relever les énergies de la nation par le spectacle de la beauté classique, au lieu de se consacrer à la représentation fastidieuse des adultères contemporains, ils doivent donner plus souvent au public les nobles tragédies de notre théâtre classique. On a rétabli dernièrement, à tort, dit M. Paul Adam, le comité de lecture. Car les comédiens s'imaginent que s'ils jouent des drames à idées, des pièces à sentiments nobles et élevés, le public ne s'y plaindra pas, et ils gagneront moins d'argent. C'est une profonde erreur.

La statistique a prouvé que le grand public se passionne pour la tragédie et que celle-ci fait des recettes souvent supérieures à celles des pièces à adultères. C'est que tout le public français et même parisien n'est pas constitué uniquement par cette société de boulevardiers sceptiques qui ne croit plus à la réalité des grands sentiments.

Jamais, au contraire, ne s'est vu tant d'héroïsme modeste et sublime, depuis l'avènement qui risque sa vie pour la conquête de l'air, jusqu'à l'officier luttant avec quelques centaines d'hommes contre des milliers d'ennemis. Le théâtre classique a un rôle d'autant plus beau à jouer, que le fétichisme des études classiques s'accroît. On considère aujourd'hui l'enseignement moderne comme démocratique et l'enseignement classique comme réactionnaire; comme si les études classiques n'avaient pas formé les grands révolutionnaires. De tout temps l'art a inspiré la morale et conservé le patrimoine des idées, perpétuant ainsi les forces de l'humanité.

Personnel

M. et Madame Placide Daoust et Lébront demain le 25e anniversaire de leur mariage.

C'est pourquoi un groupe d'amis doivent se réunir dimanche au Majestic Hall pour fêter ce joyeux événement.

Nous faisons à M. et Madame Daoust nos meilleurs vœux de fête.

Avis à nos clients

Nous avons l'honneur de porter à la connaissance de nos nombreux clients que nos ateliers seront transportés, du No 230 Dorchester O., au No 306 rue St-Paul, coin St-Jean-Baptiste, le 1er Mai prochain.

MERCANTILE Printing Co.
230 Dorchester ouest

ASSEMBLEE Publique et contradictoire

à la salle de l'Union Saint-Joseph à 2 heures p.m.

DIMANCHE

Sujet : LE SYNDICALISME
Entrée libre et gratuite.

LE REGAL

La maison A. Chazalon & Cie a l'honneur d'informer le public qu'elle a fait l'acquisition du stock de marchandises de "The Canadian Alimentary Company Limited" et qu'elle continue les affaires au No. 564 rue Saint-Catherine Ouest.
Grande réduction de prix sera consentie sur tout ce stock.
La maison se recommande par la variété et qualité supérieure de tous ses produits et plus spécialement par les produits français, conserves, vins et spiritueux provenant de maisons de tout premier ordre.
On y trouvera un grand choix de charcuterie française fabriquée journellement par la maison sous la direction d'un chef charcutier spécialement venu de Paris.
En outre pour donner extrême satisfaction à ses clients, M. Chazalon a pris un arrangement avec M. Joseph Kerbulu pour l'installation dans notre magasin d'un rayon de son excellente pâtisserie française.
Pour l'approche des fêtes de Pâques, la maison prendra des ordres à livrer pour cette date, pour les fameux bonbons chocolats français "A la Marquise de Sévigné", dont la réputation est mondiale.
Une visite est sollicitée.

GOYETTE, Pharmacien
Spécialité d'ordonnances soignées.
Drugs et Médicaments d'une pureté absolue
Angle Rachel et Cadieux
TEL. BELL St-Louis 1488

VERS LA REFORME

Le plus beau triomphe du député de Saint-Louis, dit la "Presse"

Les rapports de la Commission Royale au sujet de la réorganisation scolaire à Montréal qui vient d'être déposé à la Chambre des Députés, recommande à la fois la fusion des commissions scolaires et l'élection de trois commissaires par le peuple.

La "Presse", commentant les conclusions de ce rapport, dit :

"Ceux qui assistaient à la séance où Sir Lomer Gouin proposa la création de cette commission et la fit accepter, ont pu voir que le député de Saint-Louis se frottait les mains de satisfaction. Il était évident que, quant à lui, il ne demandait pas mieux. Jamais, il n'eût espéré que le gouvernement lui donnerait un pareil coup de main. Et on voit aujourd'hui que l'événement n'a pas trompé son attente. Le rapport de la Commission Royale est le plus beau triomphe qu'il ait encore rapporté."

En effet, ce rapport est la justification complète de la campagne que

M. Langlois a menée contre le régime scolaire actuel à Montréal.

Mais ce n'est pas le seul succès remporté par le député de Saint-Louis.

Ses articles et ses discours contre le système d'inspection des écoles ont fini par convaincre le gouvernement qu'il était nécessaire d'opérer des réformes. C'est pourquoi Sir Lomer Gouin et ses collègues ont adopté un arrêté ministériel obligeant les inspecteurs à consacrer tout leur temps à leurs fonctions et à visiter les écoles de leur district deux fois par année au lieu d'une.

Et le débat de jeudi dernier à Québec constitue aussi un autre triomphe pour M. Langlois.

Le gouvernement a empêché, il est vrai, la Chambre de se prononcer directement sur la question de l'uniformité des livres, mais l'amendement qu'il a fait présenter par M. Francaeur pour éviter aux libéraux l'ennui de répéter le vieux program-

me du parti, confirme la proposition du député de Saint-Louis, puisque cet amendement constate que le coût des livres est trop élevé et qu'il fait examiner à la Chambre l'espoir que le ministre "prendra toutes les mesures possibles pour diminuer le prix des livres en usage dans les écoles élémentaires de la province."

Mieux encore, la motion du député de Saint-Louis a obligé le premier ministre à promettre d'aller lui-même plaider la cause de la gratuité des livres auprès du Conseil de l'Instruction publique.

Mais la gratuité, ça vaut encore mieux que l'uniformité.

Il est donc vrai de dire que l'intéressant débat provoqué par M. Langlois aura été utile à l'oeuvre de la réforme scolaire puisqu'il a fourni à Sir Lomer l'occasion de préciser une évolution vers la gratuité.

Pourvu que le premier ministre ne change pas d'opinion.

PEUT-ON !...

Deux échevins ne s'entendent pas. Ça n'est ni nouveau, ni étonnant, ni grave. Aujourd'hui, il y a plus, ce n'est même pas intéressant.

Et si j'en parle c'est simplement pour constater à quel point on peut être gosse... jusque sur le pavé de l'hôtel-de-ville.

J'ignore le sujet de la querelle, les seules armes qu'on y emploie m'entraînent toute curiosité à ce sujet.

On se lance des défis d'un geste crâne et arrogant, et quels défis ! Encore s'il y avait autre chose que du potin électoral pour les badauds, et les gobeurs du faubourg, dans ces provocations en l'air.

Quel enfantillage, et aussi quelle fanfaronnade que d'offrir une lutte où forcément la partie ne peut pas être égale.

L'un dit : je vous défie de vous porter candidat contre moi, dans ma division.

L'autre en dit autant.

Et l'on se paye de mots.

Parbleu, si l'on veut à tout prix se lancer quelque chose, que ne s'en vaient-on aux pommes cuites. Là, au moins le plus adroit l'emportera sur l'autre. Tandis qu'au petit jeu de défis, ils ne peuvent qu'être simplement grotesques l'un et l'autre.

Noël BUREAU.

Problème à résoudre

Sir Lomer Gouin aurait bien voulu faire croire à la Chambre, dans le débat de jeudi dernier, que l'uniformité des livres préconisée par l'hon. M. Marchand en 1897 devait s'appliquer aux municipalités scolaires et non à la province.

Le premier ministre a confondu la loi de 1889, qui est actuellement dans nos statuts, et la loi de 1897 qui fut rejetée par le conseil législatif et pour laquelle il avait lui-même voté.

En effet, le premier ministre actuel vota en 1897 en faveur de la création d'un ministère de l'Instruction publique et de l'uniformité des livres et la mesure qu'il approuva allait si loin qu'elle confiait au ministre de l'Instruction le soin de choisir la série de livres uniformes.

Problème à résoudre: Sir Lomer était-il plus sincère et plus convaincu en 1897 qu'il ne l'est en 1911 ?

L'amour passé, le ménage reste.

Le programme scolaire

Les journaux anglais restent fidèles aux vieilles idées libérales

Ils ne s'effarouchent ni de la lumière ni du progrès

Les journaux anglais qui cèdent moins que les journaux français au préjugé quand il s'agit du progrès, ont accueilli la Commission Royale de l'Enseignement technique avec courtoisie. Et au lieu de s'effaroucher de la lumière qui s'est faite sur notre système scolaire, comme des gens pratiques, ils en ont immédiatement conclu que l'on devrait faire des réformes.

Nous avons particulièrement plaisir à citer le témoignage de deux journaux libéraux le "Herald" et le "Witness".

Sur le programme scolaire, ils restent fidèles aux vieilles idées libérales, ce qu'on ne pourrait dire de tous ceux qui les ont préchées.

(Du "Witness")

La Commission Royale de l'Enseignement technique a entendu, hier, sur le système scolaire de Montréal, des plaintes qui méritent une sérieuse considération.

A l'heure actuelle il est impossible au père d'une nombreuse famille, de tenir ses enfants à l'école aussi longtemps qu'il le voudrait, à cause de la multiplicité et de la cherté des livres qu'il lui faut acheter. Et pourrait-il s'imposer cet énorme sacrifice d'envoyer ses enfants à l'école aussi longtemps pour leur permettre de compléter leur instruction primaire, les charges de l'École Technique ou du "High School", ajoutées aux dépenses de nombreux livres, l'empêcheraient de pourvoir ses enfants de toute éducation secondaire.

Il est temps que l'Instruction primaire, dans notre province, devienne obligatoire, que l'Instruction secondaire soit d'un accès plus facile, que les livres de classe soient autant que possible uniformes dans toutes les écoles, et réduits à un prix minimum, sinon gratuits, que le choix des livres soit fait en vue des intérêts des parents, et non, comme le cas s'est déjà présenté, au profit des auteurs et des libraires, qui ont de l'influence sur le gouvernement, soit par eux-mêmes, soit par des entremetteurs.

(Du "Herald")

Si les considérations soumises par les chefs ouvriers à la Commission de l'Enseignement technique sont justifiées par des faits, s'il est vrai que trop de commissions scolaires, trop de sortes de livres de classe, et une contribution trop élevée, pèsent considérablement sur les épaules des parents dont la pauvreté prive les enfants d'une bonne instruction élémentaire, alors il y a un problème assez grand pour attirer l'attention du parti libéral, jusqu'à ce qu'on y ait apporté un remède.

Et le parti semblera se soustraire aux responsabilités de ses traditions, si ses chefs ne s'inquiètent pas d'y pourvoir d'une façon intelligente et constante.

Ce remède, on ne doit pas le chercher par la violence ou la révolution, mais en améliorant les institutions existantes, et en les rendant plus en mesure de répondre aux besoins des enfants, de correspondre aux moyens des parents.

En outre, il ne faut plus perdre de temps afin d'être exemptés de reproche.

Causerie

Une causerie aura lieu le vendredi 17 février, à 8 heures p. m. à la salle Baillargon, 882 Sainte-Catherine Est. Le sujet est de pure actualité. Entrée libre.

Conférence

Il y aura une conférence sur Robert G. Ingersoll par M. Norman Murray à la salle Crescent, 642 rue Ste-Catherine Ouest, le dimanche 12 février, à 3 p. m.

Serai-ce mieux

Le "Devoir" nous apprend : "Les juges d'Ontario ne sont pas tendres pour les indécents qui regardent par les fenêtres des maisons privées. Les amendes pleuvent drus depuis quelque temps."

A Montréal, serait-il plus noble, pour de semblables mouchards, de percer les plafonds ?

A moins que la fin ne justifie les moyens.

Voilà pourquoi...

Huit mille cadavres de pestiférés ont été brûlés en Mandchourie. C'est à fait penser au refrain satirique d'une chanson d'actualité :

"Ah ! quelle chance, Depuis qu'en France, Tout le monde se fait incinérer ! Pour la morale, Y a qu'à se scandaliser, Que l'on continue d'enterrer." Et voilà pourquoi leur... langue est muette au sujet de l'affaire des rideaux.

Du diable à Dieu

Ce n'est pas du livre d'Adolphe Retté dont nous voulons parler, mais des façons assez irrévérencieuses dont l'"Action Sociale", mais oui, la chère feuille, passe de l'un à l'autre.

Voyez plutôt : "La pauvre femme avait jeté une vieille croix de cire dans son poêle et dès que la forme du crucifix fut disparue, le diable se mit dans le poêle et fit monter le feu dans le tuyau qui rougit à blanc et menaçait de se briser..." (L'"Action Sociale" 8 février.)

Il n'y manquera rien

On manque, paraît-il de cellules pour loger les détenus au manoir Vallée.

Un peu de patience, messieurs les apaches, on est à vous ménager un chateau—on ne sait pas encore combien des fortunes en représentera le coût—oh, tout de même, vous pourriez vous la couler douce. Le luxe, la paix, que dis-je, le bonheur, TOUT vous est promis dans TOUTE SA PLENTITUDE.

M. Wanklyn réclame

Au banquet de l'association de pêche et de chasse de l'Amérique du Nord, M. Wanklyn a reproché au gouvernement de Québec de ne pas accéder à cette association l'appui qu'elle est en droit d'attendre des pouvoirs publics par suite de services fort appréciables qu'elle rend.

M. Wanklyn n'a, certes, pas tort de réclamer que l'on fasse davantage pour la protection du gibier dans notre province.

Est-ce jalousie

Plusieurs ont remarqué qu'au banquet du "Devoir" deux personnalités intéressantes des débuts du journal étaient absentes, faute d'invitation.

Pourquoi donc M. Héroux a-t-il ignoré si gracieusement les deux meilleurs journalistes du mouvement nationaliste, MM. Olivier Asselin et Jules Fournier ?

Serait-ce par hasard une jalousie de boutique ? C'est tout de même assez curieux.

La Légion d'Honneur

L'honorable sénateur David a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur par le gouvernement de la République Française. Nos félicitations.

L'Eau de Table Française NATURELLE Gazeuse
Perrier
Le Champagne des Eaux de Table